

Place financière durable soumise au vote

INITIATIVE La proposition de texte vise notamment à interdire aux acteurs de la place suisse d'apporter des financements à de nouveaux projets d'exploitation d'énergie fossile. Elle s'inscrit à contre-courant du recul mondial de la durabilité

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

Lancée en novembre 2024, l'initiative sur la place financière a récolté suffisamment de signatures pour passer à l'étape suivante. La coalition à son origine affirme dans un communiqué publié hier avoir récolté plus de 145 000 signatures. Elle estime qu'il s'agit d'un signal démontrant «que la population helvétique soutient une place financière durable et tournée vers l'avenir». Une assertion qui devra désormais être confirmée par les urnes.

Le comité de l'initiative rassemble des personnalités politiques du PLR, des Vert-e-s, du PS, des Vert'libéraux, du Centre et du PS, mais aussi des organisations non gouvernementales comme le WWF ainsi que des représentants du milieu financier. Le texte vise à interdire aux acteurs de la place financière de soutenir par des fonds ou des services d'assurance l'exploitation de nouveaux gisements d'énergie fossile ainsi que l'expansion de ceux déjà existants.

Assurances, crédits bancaires, gestion d'actifs, gestion de fortune... L'objectif est de couvrir l'ensemble des activités du secteur. Les initiants demandent cependant «des exceptions pour les participants aux marchés financiers dont les activités ont un impact minime sur l'environnement» et visent uniquement les activités menées à l'étranger.

«Si l'on prend en compte les émissions indirectes du secteur, ce que l'on appelle le scope 3, elles apparaissent surtout à l'échelle internationale», souligne Antoine

Mach, associé et directeur général de Covalence (société genevoise spécialisée dans l'évaluation de la performance environnementale, sociale et de gouvernance), qui ne fait pas partie du comité à l'origine de l'initiative mais le soutient.

Un débat sain

Par ses investissements et ses placements financiers, la place helvétique est responsable d'un volume de CO₂ plusieurs fois supérieur à l'ensemble des émissions nationales, relèvent les initiants. La place financière suisse gère «un bon cinquième des actifs transfrontaliers investis dans le monde», rappellent-ils.

Le comité de l'initiative espère que ces règles pousseront les

acteurs du secteur à réinvestir ces fonds dans des activités soutenant le développement durable. L'initiative prévoit la création d'une autorité de surveillance dotée d'une capacité de sanction. Cette initiative intervient dans un contexte de recul de la finance durable à l'échelle mondiale. Durant l'année écoulée, de nombreuses grandes banques se sont retirées de la Net-Zero Banking Alliance, dont UBS, JPMorgan, Goldman Sachs ou encore HSBC, à la suite de l'élection de Donald Trump.

Cette coalition lancée en 2021 par l'ONU regroupait des établissements bancaires s'étant engagés à aligner leurs activités de prêt et d'investissement avec un objectif de neutralité carbone

d'ici à 2050. Elle a cessé ses activités en octobre dernier.

De nombreux acteurs, dont les assureurs Swiss Re et Zurich, ont également décidé de ne plus faire valider leurs objectifs climatiques

des gestionnaires de fortune et des fonds de pension, on observe qu'il y a de moins en moins de critères stricts concernant la durabilité. Il y a effectivement un creux de la vague, reconnaît

L'initiative prévoit la création d'une autorité de surveillance dotée d'une capacité de sanction

par la Science Based Targets Initiative. Lancée en 2015, celle-ci vise à évaluer les objectifs de réduction des émissions des participants selon des critères scientifiques.

«Si on observe les politiques d'investissements des banques,

Antoine Mach. Mais on voit aussi que les fonds de pension continuent de s'inscrire dans une démarche de soutien aux investissements durables. A mon sens, c'est le bon moment pour envoyer un signal aux marchés.»

Le lancement de cette initiative a déjà suscité des critiques. Dans un contexte où d'autres pays se désengagent, les mesures prévues par les initiants ne risquent-elles pas d'affaiblir la place helvétique? «Il y a une volonté de la Suisse d'être un leader de la finance durable, cela fait partie d'une stratégie fixée par le Conseil fédéral», rappelle Antoine Mach. Pour l'entrepreneur, l'effet serait plutôt favorable à la place financière suisse. «Si cette initiative est acceptée, elle sera discutée au parlement. Il me semble qu'elle laisse une marge de manœuvre suffisante pour une application concrète pragmatique, qui ne soit pas trop douloureuse pour certains acteurs, poursuit-il. Et même si elle n'est pas adoptée, il est sain d'avoir ce débat.» ■

«Le texte poursuit un objectif important mais rate sa cible»

RÉACTIONS L'initiative «Pour une place financière suisse durable et tournée vers l'avenir» rassemble des soutiens dans tous les partis, sauf l'UDC. Elle suscite aussi de vives critiques, à droite de l'échiquier politique et dans le secteur bancaire, notamment de l'Association suisse des banquiers

CÉLINE ZÜND

Le comité de l'initiative «Pour une place financière suisse durable et tournée vers l'avenir» rassemble des personnalités politiques du PLR, des Vert-e-s, du PS, des Vert'libéraux, du Centre et du PS, des ONG comme le WWF ainsi que des représentants du milieu financier. Un projet perçu par ses opposants comme inutile et nuisible.

L'Association suisse des banquiers (ASB) rejette ce texte qui «poursuit un objectif important, mais rate sa cible». Sur un

marché financier mondialisé, un retrait des établissements suisses «imposé par l'Etat» n'aurait pas d'impact significatif pour réduire les émissions internationales, ou protéger la biodiversité, estime la faitière. Les financements seraient repris rapidement par des prestataires étrangers, souvent soumis à des règles moins strictes, ajoute l'organisation. En écartant de facto les établissements financiers étrangers, l'initiative priverait en outre les banques suisses de leur capacité d'influence auprès d'entreprises «particulièrement concernées par les enjeux climatiques».

«Les grands établissements financiers sont déjà tenus, en vertu de diverses lois, ordonnances et circulaires, de publier leurs stratégies climatiques et leurs plans de transition, de réaliser des analyses de scénarios et d'intégrer systématiquement les risques liés au climat et à la biodiversité dans leur ges-

tion des risques», réagit encore l'ASB. Cette initiative «ne ferait donc que reproduire en grande partie la réglementation existante, sans apporter de contribution supplémentaire à la réalisation des objectifs».

Une Suisse moins attractive

«Je comprends l'impatience face à la lenteur de la transition», réagit Jürg Grossen, président des Vert'libéraux. Il reconnaît que l'initiative cible «un vrai problème», mais il doute de la pertinence de la réponse proposée par les initiants et appelle de ses vœux un contre-projet du Conseil fédéral «qui permettra un vrai débat». Le conseiller national bernois déplore en outre que l'initiative ne respecte pas le principe selon lequel chaque pays doit réduire ses émissions sur son territoire. «L'effort devrait porter en priorité sur la Suisse, pour décarboner l'industrie, la mobilité et la construc-

tion. Beaucoup d'entreprises disposent déjà de stratégies de neutralité carbone, mais elles n'en sont pas toutes au même stade de mise en œuvre.» Le risque, c'est de «voir des entreprises quitter la Suisse», ajoute l'élu.

Un avis partagé par Andri Silberschmidt, conseiller national PLR zurichois, vice-président du PLR, clairement opposé à cette initiative: «Dans un contexte de forte concurrence, il faut renforcer le secteur bancaire, pas l'affaiblir par une surréglementation», estime l'ancien banquier pour qui les établissements ont déjà développé une offre de produits durables. Il rappelle que «les banques ne sont que des prestataires de services. Les décisions d'investissement relèvent avant tout des investisseurs eux-mêmes.» Il estime enfin que: «de nombreuses entreprises financent leurs transitions grâce à leurs investissements dans les énergies fossiles.» ■

On: la complexité d'un simple compromis

SWISSNESS L'usage de la croix blanche sur des produits fabriqués à l'étranger a fait l'objet d'une retouche qui n'a sans doute pas fini de faire parler d'elle. L'Institut fédéral de la propriété intellectuelle se défend d'avoir créé une «Lex On»

STÉPHANE GACHET

La conclusion semble couler de source. Le fabricant de chaussures zurichois On a réussi à faire plier l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle de Berne (IPI) en obtenant fin mars le droit officiel d'apposer le drapeau suisse sur ses produits fabriqués en Asie. Une «Lex On» aurait ainsi vu le jour. Pas si vite. L'IPI, qui s'est assez peu exprimé sur ce dossier, reconnaît qu'On est effectivement à l'origine de la précision de la pratique et que la mesure résulte bel et bien d'un compromis trouvé avec le chausseur. Selon l'organe fédéral, l'objectif est avant tout de préserver la précieuse croix blanche de luttes juridiques qui pourraient être pires encore.

Pour commencer, plusieurs coins du dossier sont restés dans l'ombre. S'agit-il véritablement d'une «Lex On»? Si oui, pourquoi une telle exception? Si non, qu'est-ce qui a motivé cette décision? Pourquoi la précision de la loi «Swissness» a-t-elle été introduite sans consultation externe? Cela ouvre-t-il une brèche dans la réputation de l'appellation d'origine? Toutes ces questions ont été posées par *Le Temps* à l'IPI et c'est Alexander Pfister, chef du service juridique Droits de propriété industrielle, qui y a répondu.

Il clarifie le premier point: «Le but n'a jamais été de créer une «exception On», mais de trouver une solution qui pourrait profiter à toutes les entreprises dans une situation comparable.» La loi s'applique en effet à tout le monde. Dans la réalité, c'est bien l'équipementier zurichois qui est à l'origine de la précision d'application.

«Il est possible d'utiliser la croix suisse»

Le résultat, on le connaît, Alexander Pfister le rappelle: «Dans des conditions très restrictives, il est possible d'utiliser la croix suisse.» La formulation de l'IPI est très concrète. Elle impose que le drapeau soit placé entre les mots «Swiss» et «Engineering» (ou «Research») et soit de la même taille que la police de caractères. Ce qui n'est pas un détail pour On. Sur les chaussures, le drapeau était jusqu'alors à peu près deux fois plus grand que les inscriptions et placé librement sur la chaussure.

D'autres fabricants helvétiques, pas forcément dans le même secteur, pourraient y voir une concurrence déloyale

Quid de la mise en place des nouvelles règles? Le siège d'On, contacté par *Le Temps*, n'était pas en mesure de préciser quand elles seraient intégrées dans la production ni la manière dont cela serait fait. Le choix promet d'être cornélien:

SUR LE WEB

La «Lex On» déclenche une tempête

L'assouplissement des règles entourant l'usage de la croix suisse suscite une levée de boucliers. Nombre d'industriels et d'associations économiques fustigent une dilution du label «Swiss made», voire une incitation à délocaliser. Le débat ne fait que commencer. Retrouvez notre article complet en scannant ce code QR:



Les chaussures On portées par Roger Federer lors d'un match à l'Open de Genève. (18 MAI 2021/FABRICE COFFRINI/AFP/KEYSTONE)

faut-il réduire la taille de la croix au risque d'en affaiblir la force graphique, ou agrandir l'écriture?

Le fabricant, qui compte Roger Federer parmi ses actionnaires, y a certainement déjà pensé. Le drapeau suisse est présent sur ses chaussures depuis longtemps, peut-être même depuis la création de l'entreprise en 2010 – la direction, contactée, n'était pas en mesure de préciser ce point – et savait que cet usage reposait sur une interprétation de la loi. Un certain flou était maintenu sur cette question. De fait, la pratique d'On n'était ni juste ni fautive et comme il n'y avait jamais eu de procédure juridique engagée, il n'y avait pas de raison d'y remédier. C'est l'entrée en jeu des autorités chinoises qui a forcé à apporter des précisions.

Pour rappel, le groupe zurichois appoiait le drapeau suisse sur toutes ses chaussures, sauf celles destinées au marché domestique. Cette option différenciée entre la Suisse et le reste du monde se comprend du point de vue légal. Alexander Pfister en redonne l'essence: «A l'étranger, ce n'est plus «Swissness» qui s'applique, mais la Convention de Paris. Pour utiliser le drapeau suisse en Chine, par exemple, il faut que le fabricant ait une autorisation de la Suisse.»

Une question juridiquement complexe

La question est juridiquement complexe. «Swissness» est une loi appliquée à l'échelle nationale et «il n'est pas certain qu'elle soit reconnue dans d'autres juridictions».



«Si nous n'avions pas trouvé une précision de la pratique, nous aurions dû un jour ou l'autre laisser une autorité suisse clarifier la question»

ALEXANDER PFISTER, CHEF DU SERVICE JURIDIQUE DROITS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE À L'IPI

L'utilisation du drapeau national – le nôtre et tous ceux des Etats membres – est quant à elle en effet régie par la Convention de Paris, ce qui implique d'autres types d'autorisation.

Or, la loi suisse sur la protection des marques et des appellations ouvre une brèche en dehors du «Swissness» en stipulant dans son article 47 qu'il est possible de faire référence à la recherche ou au design associé à la provenance, «à condition que l'intégralité de l'activité en question se déroule au lieu indiqué». Ce qui est le cas d'On, puisque tous les

développements sont réalisés depuis le siège de Zurich, qui compte près de 400 collaborateurs. La possibilité ou l'interdiction d'y accoler la convoitée croix blanche sur fond rouge n'est toutefois pas précisée, laissant la porte ouverte à l'interprétation.

Le cas est passé de Shanghai à Berne

C'est ainsi que le cas On a fait surface à Shanghai il y a à peu près 2 ans, après l'ouverture d'une procédure par les autorités chinoises de surveillance des marchés – sans doute l'équivalent de notre Comco (Commission de la concurrence), mais ce point n'a pas pu être précisé par les personnes contactées. Contrairement à une idée répandue, ce n'est donc pas l'association Swissness Enforcement, dont la fonction est de protéger l'appellation d'origine dans le monde, qui a ouvert une procédure contre On en Chine.

A ce moment-là seulement, la question est arrivée à Berne et l'IPI a, sur son initiative, engagé le dialogue avec le fabricant zurichois. Selon Alexander Pfister, les priorités étaient dès lors très claires: «Personne, pas plus On que nous, n'avait intérêt à ce que les autorités chinoises prennent des décisions qui ne soient pas conformes au droit suisse. La première étape a donc été de les convaincre d'attendre que la situation soit clarifiée de notre côté. Le pire aurait été que des mesures soient prises contre On en Chine et qu'un tribunal suisse déclare finalement que le fabricant a bel et bien respecté le cadre légal helvétique.»

Plutôt que la confrontation, c'est donc le compromis qui a été choisi. Les discussions avec On ont duré une année. Et si elles n'ont pas été ouvertes à une consultation plus large, c'est «pour éviter qu'elles ne durent encore plus longtemps», reconnaît l'IPI. Le plus important étant d'aboutir le plus vite possible à une solution: «Si nous n'avions pas trouvé une précision de la pratique, nous aurions dû un jour ou l'autre laisser une autorité suisse [le Tribunal fédéral par exemple, ndlr] clarifier la question.»

«Le drapeau ne produira pas d'effet trompeur»

La question se pose alors: la précision de la pratique n'ouvre-t-elle pas une brèche dans l'usage du drapeau, au détriment du consommateur? Alexander Pfister est convaincu que ce n'est pas le cas: «Du point de vue légal, ce qui compte est l'impression d'ensemble. En mettant toutes les indications à la même taille, le drapeau ne produira pas d'effet trompeur sur la provenance.»

La faille laissée par le flou légal étant ainsi colmatée, le risque ne vient plus de Chine, souligne le spécialiste de la propriété industrielle, «mais une décision de justice en Suisse ou une modification de la loi peuvent encore [changer] la situation juridique». Car On a désormais le droit de vendre en Suisse des chaussures à croix blanche produites en Asie, et d'autres fabricants helvétiques, pas forcément dans le même secteur, pourraient y voir une concurrence déloyale. Suite au prochain épisode. ■

L'inflation explose aux Etats-Unis

CONJONCTURE La crise énergétique à la suite de la guerre avec l'Iran se fait sentir sur le sol américain. L'inflation a progressé de 3,3% sur un an, tandis que les prix à la pompe ont bondi de 21% en un mois, du jamais vu depuis 1967

BORIS BUSSLINGER, WASHINGTON

En raison de la guerre en Iran et du blocage du détroit d'Ormuz (par lequel transite 20% du pétrole mondial), de mauvaises nouvelles étaient attendues de la part du Bureau des statistiques de l'emploi américain. Les chiffres publiés ce vendredi sont une véritable douche froide. Tout particulièrement pour le prix de l'essence: + 21,2% entre février et mars. En campagne, Donald Trump avait promis de ramener le gallon en dessous de 2 dollars. Il coûte actuellement – en moyenne – 4,2 dollars dans tout le pays – c'était 2,9 dollars en février. C'est encore pire concernant le diesel, qui a augmenté de plus de 30% depuis le début de l'année, dépassant les 5 dollars le gallon.

Quant à l'indice des prix à la consommation, il a progressé de 3,3% sur un an, et de 0,9% en mars, soit la plus forte inflation mensuelle depuis le pic post-pandémique de 2022.

Et ce ne sont pas les seules mauvaises nouvelles économiques du jour aux Etats-Unis.

Le même jour, l'Université du Michigan publiait son rapport sur la confiance des consommateurs. Résultat: -11% depuis le mois dernier. L'index, qui mesure le degré d'optimisme des Américains concernant l'économie et leur situation financière personnelle, est descendu à 47,6%, le plus bas niveau depuis la première année de récolte

«Vu le prix de l'essence, j'ai pris l'avion»

MIKE, PROPRIÉTAIRE D'UNE ENTREPRISE DE CHAUSSURES POUR ENFANTS

des données sous leur forme actuelle (1952). Dans son communiqué, l'académie a souligné que «tous les groupes démographiques, quels que soient l'âge, le revenu et l'affiliation politique, ont enregistré une baisse de confiance». Pire pour Donald Trump: «De nombreux consommateurs attribuent les changements défavorables de l'économie au conflit avec l'Iran», estime la directrice de l'enquête, Joanne Hsu. L'inflation affecte désormais tout le monde aux Etats-Unis.

Les chiffres de l'inflation du jour? Isaac, 28 ans, n'est pas surpris. Né à Washington DC, il travaille à la réception d'un espace de bureau situé à deux pas du Capitole. Lui-même vit en banlieue, du côté d'Anacostia – une région défavorisée du sud du district de Columbia où les chauffeurs de taxi renâclent parfois à emmener leurs clients. «Je gagne environ 55 000 dollars par année», précise-t-il. Un salaire correct pour les Etats-Unis, mais relativement bas pour la capitale américaine, où les prix sont gonflés par le pouvoir d'achat colossal des employés de l'administration fédérale, le plus grand employeur de la région (400 000 personnes travaillent pour le gouvernement américain dans l'agglomération de Washington).

«Avant, je venais en voiture au travail, indique Isaac. Maintenant, je prends le métro, c'est moins cher [une possibilité rare aux Etats-Unis, ndlr]. J'arrivais à faire le plein pour 30-35 dollars il y a encore quelques mois. Maintenant, c'est plus de 50 dollars. Et ça, je ne peux pas me le permettre. Donc je fais juste moins d'activités le week-end. Ou alors j'essaie de faire du covoiturage pour partager la facture.» Quant au

prix des courses, le jeune homme a une réponse très américaine: «La cuisine à base d'ingrédients est de plus en plus chère mais sinon les prix sont stables.» Comprendre: les plats surgelés, moins sensibles aux fluctuations du marché, demeurent abordables. Au contraire des fruits et des légumes frais.

Aux Etats-Unis – qui dominent le classement par pays des kilomètres en voiture quotidiens par habitant,

et où la plupart des biens sont transportés par camion –, une augmentation à la pompe ne laisse personne indifférent. Mike, 50 ans, propriétaire d'une petite entreprise de chaussures pour enfants, a également ajusté ses habitudes. «Je me rends souvent en voiture à Savannah (Géorgie), raconte-t-il. C'est environ neuf heures de route. Mais vu le prix de l'essence, la semaine dernière, j'ai pris l'avion. Même si,

là aussi, ça augmente beaucoup.»

Ces derniers jours, l'ensemble des compagnies d'aviation américaines annonçaient en effet une hausse des surcharges liées au transport de bagages. Tandis qu'Amazon ou FedEx ont renchéri leurs livraisons si elles incluent du fret aérien.

Qu'en dit la Maison-Blanche? Un porte-parole du gouvernement américain répondait que la «perturbation» devrait être «de court

terme». Et ajoutait: «Alors que nous nous efforçons de garantir la libre circulation de l'énergie à travers le détroit d'Ormuz, l'économie américaine reste sur une trajectoire solide grâce au programme robuste de l'administration axé sur l'offre, comprenant des réductions d'impôts, la déréglementation et l'abondance énergétique.»

Donald Trump restait quant à lui silencieux sur ce sujet... Tout

en partageant plus de 20 posts sur son réseau Truth Social en moins de 24 heures. Lors d'une allocution à la nation le 2 avril dernier, le président a bien reconnu que les prix de l'essence montaient. «Cette hausse à court terme est entièrement due aux attaques terroristes insensées menées par le régime iranien», a estimé le républicain. Sans suggérer de solution au problème. ■

Baisser les primes maladie, une promesse fragilisée

SANTÉ Le Conseil fédéral a lancé la procédure de consultation pour appliquer la réforme EFAS, le financement uniforme des prestations, acceptée par le peuple en novembre 2024. Mais le projet se heurte à la réalité politique. Correspond-il vraiment à ce que les citoyens ont voté? Éléments de réponse

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

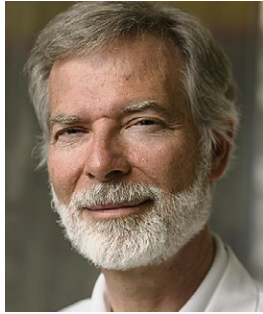
Imaginez une maison dont le toit fuit depuis tellement longtemps que personne ne sait plus exactement d'où proviennent les fuites, ni combien elles coûtent réellement. Chacune d'entre elles entraîne une réparation, puis une autre, et avant même que vous ne compreniez l'origine du problème, la facture explose. C'est un peu ce qui se passe avec notre système de santé aujourd'hui. A force de bricolages, de financements croisés entre cantons, hôpitaux et assureurs, l'ensemble est devenu labyrinthique, coûteux et parfois incohérent. La réforme EFAS – pour financement uniforme des prestations – a été acceptée par le peuple en novembre 2024 et le Conseil fédéral a lancé, en catimini, la mise en œuvre du projet le 1er avril. Censée colmater ces fuites, la réforme comporte néanmoins un risque structurel: déplace-t-elle simplement le problème ailleurs?

Pour comprendre la problématique, assez technique, il faut se pencher un peu sur l'organisation actuelle du financement des soins. Les cantons se chargent surtout des prestations hospitalières, dites stationnaires. Les assureurs s'occupent des prestations ambulatoires, sans séjour hospitalier. Le stationnaire est financé à au moins 55% par les cantons et 45% par les assureurs. L'ambulatoire est majoritairement à la charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS), donc des primes maladie.

Cette structure a créé des incitatifs négatifs. Un hôpital – et donc un canton – a intérêt à traiter ses patients en stationnaire plutôt qu'en ambulatoire parce que cela lui coûte moins cher, alors que les traitements ambulatoires sont moins onéreux. De plus, un assureur ne peut pas limiter efficacement les hospitalisations et, face à cette situation, les cantons adoptent des comportements très différents selon leur capacité fiscale. Ce constat est largement partagé par les acteurs du système. «Le virage ambulatoire, voulu par la politique et médicalement judicieux, est artificiellement freiné par le système de financement actuel», souligne Anne-Geneviève Bütikofer, directrice de la faïtière des hôpitaux H+.

En finir avec un incitatif pervers

Le financement uniforme des prestations change cette logique. Dès 2028, les prestations stationnaires et ambulatoires seront prises en compte selon une répartition des coûts identique: les cantons financeront au minimum 26,9% des coûts et les caisses maladie (primes) au maximum 73,1%. De quoi supprimer l'avantage financier implicite des hospitalisations prolongées. En uniformisant la rémunération, EFAS



«Avec le financement uniforme, les primes ne pourront plus augmenter plus rapidement que les coûts comme c'est malheureusement le cas actuellement»

PHILIPPE EGGIMANN, VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MÉDECINS SUISSES

pousse donc naturellement vers davantage de soins ambulatoires, car le choix entre stationnaire et ambulatoire n'est plus biaisé par la finance. Ce qui satisfait la faïtière des médecins (FMH): «Avec le financement uniforme, les primes ne pourront plus augmenter plus rapidement que les coûts comme c'est malheureusement le cas actuellement», souligne Philippe Eggimann, vice-président de la FMH. De plus, il renforce la médecine ambulatoire, améliore la coordination des soins et permet également les soins intégrés. En fin de compte, les patientes et les patients, tout comme les personnes qui paient les primes, en bénéficient.»

Comme le relève également l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), «le financement uniforme met fin au transfert de la part financée par les impôts vers la part financée par les primes, ajoute Reto Hügli, porte-parole à l'OFSP. La réforme devrait faire à nouveau davantage participer les cantons aux coûts, ce qui devrait permettre de freiner quelque peu la hausse des primes».

Si cette évolution permet d'en finir avec un incitatif problématique, elle ne réduira en revanche pas automatiquement les coûts globaux de la santé. Selon l'OFSP, sur la période 2028-2031, les cantons verront leur contribution augmenter de 828 à 870 millions de francs par an, tandis que les primes maladie baisseront d'un montant équivalent. Le solde est donc neutre. Concrètement, certains cantons devraient bénéficier d'un allègement de charges pour les assurés. A Genève, la baisse par assuré pourrait être de 146 francs par an et dans le canton de Vaud de 142 francs par an. A Zurich, en revanche, la contribution cantonale devrait augmenter légèrement. Ces chiffres, basés sur les coûts de 2024, illustrent l'effet redistributif d'EFAS. On reste néanmoins prudent à l'OFSP

sur les conséquences réelles pour les assurés. Le potentiel d'économies est estimé à un maximum de «440 millions de francs par an», note Reto Hügli de l'OFSP. Une paille, lorsqu'on sait que les coûts de la santé à charge de l'assurance obligatoire étaient de 52 milliards en 2023.

Un pansement sur le toit d'une maison qui fuit

Alors que les partisans du projet promettaient des baisses de primes grâce à EFAS, la réalité est moins réjouissante. Grosso modo, la réforme se contente de mettre de l'ordre dans le «qui paie quoi», mais pas dans le «combien coûte réellement le système». Les risques concrets incluent une pression accrue sur certains cantons pour ajuster leur budget – comme à Zurich –, ce qui pourrait fragiliser certains hôpitaux. Les autorités reconnaissent d'ailleurs que la réforme entraînera «certaines adaptations dans le paysage hospitalier», poursuit Reto Hügli de l'OFSP. Une évolution jugée nécessaire pour maîtriser les coûts.

Mais une question centrale demeure. Le projet de mise en œuvre présenté par le Conseil fédéral correspond-il réellement à ce que la population a accepté dans les urnes? Sur le principe, EFAS est respecté: un financement uniforme avec une clé de répartition claire et la volonté de corriger les incitations négatives. Pour l'administration fédérale, il n'y a pas d'ambiguïté: le projet «met en œuvre la modification de la LAMal acceptée en votation populaire», indique Reto Hügli de l'OFSP. Mais dans le détail, le projet mis en consultation introduit des choix techniques et politiques – rythme de mise en œuvre, marges laissées aux cantons, mécanismes de régulation – qui pourraient en atténuer la portée. Autrement dit, la réforme votée visait à corriger une logique de système. Sa mise en œuvre pourrait, elle, en redessiner les contours. Entre fidélité à l'esprit du vote et adaptations pragmatiques, la frontière est fine – et c'est précisément là que se jouera l'impact réel de cette réforme. La Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) insiste d'ailleurs sur des éléments très concrets de mise en œuvre, comme l'accès aux données ou la capacité de contrôler les factures, conditions essentielles pour assumer leur nouvelle responsabilité financière.

Le paradoxe est clair: EFAS élimine certaines incitations négatives et clarifie le financement, mais elle ne réduit pas la structure des coûts à la racine. Pour que les coûts et les primes diminuent réellement, il faudrait transformer profondément la rémunération des prestations, favoriser la prévention, et mieux coordonner les soins primaires et secondaires. La réforme représente un pas nécessaire pour colmater les fuites, mais sans changements plus profonds, l'eau continuera à perler et la facture continuera d'augmenter. En d'autres termes, EFAS est un pansement sur le toit d'une maison qui fuit, pas une réparation de la toiture elle-même. ■

Viele Rentner sind erstaunlich gut situiert

Eine neue Studie zeigt, dass Senioren ihr Vermögen noch lange steigern – etliche lassen sich zudem dank Erbschaften frühpensionieren

ALBERT STECK

Die Angst vor der Altersarmut ist bei vielen Menschen tief verankert: Niemand möchte im Ruhestand mit zu wenig Geld dastehen. Dass man sich die Arztrechnung oder das Pflegeheim plötzlich nicht mehr leisten kann, gilt als Albtraum.

Für die meisten Rentner jedoch werden diese Sorgen nie zur Realität, denn sie müssen ihre Reserven überhaupt nicht antasten. Im Gegenteil können sie ihre Ersparnisse sogar vermehren. Das bedeutet: Das durchschnittliche Vermögen steigt selbst nach der Pensionierung weiter an.

Zu diesem Schluss kommt eine neue, fast 200-seitige Studie mit dem Titel «Vermögen und Erbschaften in der Schweiz des 21. Jahrhunderts», die der Lausanner Professor Marius Brühlhart zusammen mit weiteren Ökonomen aus Lausanne und Zürich erstellt hat. Sie basiert auf der Auswertung von Millionen Steuerdossiers.

Eine halbe Million in Reserve

Ein Beispiel einer 65-jährigen Person aus dem Kanton Bern: Gemäss Steuerdaten besass diese im Jahr 2011 im Durchschnitt ein frei verfügbares Vermögen von rund 500 000 Franken. Allein über die folgenden zehn Jahre, bis zum 75. Altersjahr, hat sich der Besitz um weitere 100 000 Franken vermehrt.

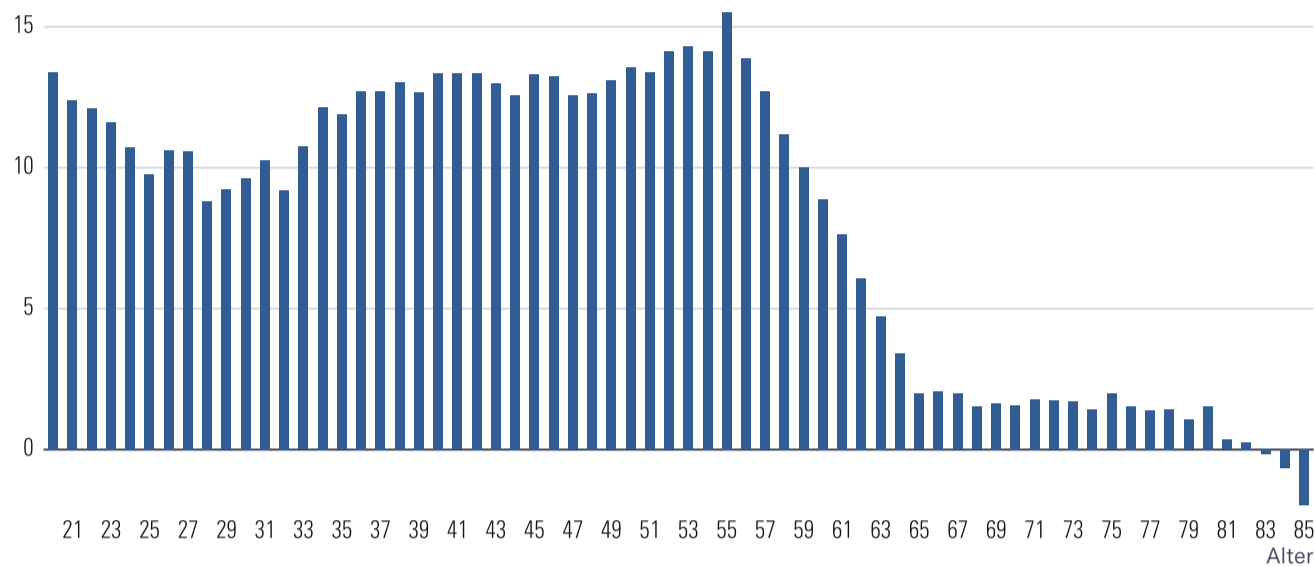
Nimmt man den Durchschnitt als Massstab, so ziehen einzelne reiche Personen den Wert nach oben. Der Median dagegen bildet die Mehrheit besser ab. Gemessen am Mittelwert erreicht das Vermögen im Alter von 65 Jahren lediglich 220 000 Franken. Auch hier aber steigt es in den folgenden Jahren weiter an, nämlich um rund 50 000 Franken. Erst ab dem 83. Altersjahr beginnt eine Mehrheit der Rentner, vom eigenen Ersparnis zu zehren.

Brühlhart weist darauf hin, dass die effektiven Vermögen noch höher sind als in den Steuerstatistiken ausgewiesen: «In der Realität sind viele Rentner deutlich reicher. Denn das Vermögen, das in den Immobilien steckt, wird in den Steuerdaten systematisch zu tief ausgewiesen.» Gemäss seiner Analyse aus den Kantonen Bern und Luzern ist der Marktpreis im Schnitt doppelt so hoch wie der vom Fiskus erfasste steuerliche Wert.

Die Erklärung liege darin, dass die meisten Kantone den Preisanstieg der letzten Jahre bei der Einschätzung der Immobilienwerte zu wenig berücksichtigt hätten. Von der zu tiefen Besteuerung profitieren die Senioren stärker als andere Bevölkerungsgruppen, da sie am häufigsten Wohneigentum besitzen. Von den Paarhaushalten zwischen 65 und 70 leben drei Viertel in den eigenen vier Wänden. Aus einem zweiten Grund wird der Reichtum der Rentner unterschätzt: Oft geben sie schon zu Lebzeiten Geld

Gemessen am Median beginnt der Vermögensabbau erst mit 83 Jahren

Jährliche Zuwachsrate der Median-Vermögen nach Alter, in Prozent



QUELLE: MARIUS BRÜHLHART UND FALONE MOSEKA, UNIVERSITÄT LAUSANNE

NZZ / sal.

«In der Realität sind viele Rentner deutlich reicher. Denn das Vermögen, das in den Immobilien steckt, wird in den Steuerdaten systematisch zu tief ausgewiesen.»

Professor Marius Brühlhart
Studienmitautor

an ihre Nachkommen weiter. Dieser Vermögensabfluss aufgrund von Schenkungen ist in der Studie nicht berücksichtigt. «Bei solchen vorzeitigen Erbschaften handelt es sich oft um beträchtliche Summen», sagt Brühlhart. «Umso erstaunlicher ist es, dass die Durchschnittsvermögen der Rentner trotzdem weiter ansteigen.»

Was ebenfalls eine Rolle spielt: Reiche Leute leben im Durchschnitt länger. Mit zunehmendem Alter steigt folglich der Anteil der vermögenden Personen. Diesen Einfluss aber hat das Forscherteam um Brühlhart herausgerechnet. Sie haben in der Analyse nur jene Personen berücksichtigt, die in der Untersuchungsperiode nicht gestorben sind.

Vermögenskonzentration steigt

Das wachsende Vermögen der Senioren verdeutlicht einen allgemeinen Trend, den auch Brühlhart in seiner Studie dokumentieren konnte: Der Reichtum wächst schneller als das Einkommen sowie das Bruttoinlandprodukt (BIP). Entsprechend hat die Konzentration an der Spitze zugenommen: Bessas das reichste 1 Prozent vor zwanzig Jahren noch 37 Prozent des steuerbaren Vermögens, so ist dieser Anteil inzwischen auf 45 Prozent geklettert.

Desgleichen haben auch die Erbschaften stark zugenommen. Derzeit werden in der Schweiz jedes Jahr 100 Milliarden Franken vererbt, dreimal so viel wie im Jahr 2000. Zudem werden die Erben immer älter: 60-jährig sind sie im Mittel, wenn sie den Nachlass erhalten. Wer aber schon das gesamte Arbeitsleben für die Altersvorsorge gespart hat,

kann seine Lebenskosten meistens ohne das geerbte Geld abdecken.

Interessant ist deshalb ein weiteres Forschungsergebnis von Brühlhart und seinem Team: Wer erbt, arbeitet tendenziell weniger. «Am ausgeprägtesten ist dieser Effekt bei den 55- bis 64-Jährigen», sagt der Lausanner Professor. «In dieser Altersgruppe führt eine Erbschaft dazu, dass sich die Leute häufiger frühpensionieren lassen.» Viele überlegten sich ohnehin, das Arbeitspensum zu reduzieren. Wenn nun plötzlich ihr Vermögen zunehme, setzten sie dies eher in die Tat um. Die volkswirtschaftlichen Einbußen beziffert er auf bis zu 1,1 Prozent des BIP.

Nicht alle Senioren sind indes auf Rosen gebettet. Gute soziale Absicherungen seien daher wichtig, betont Brühlhart. Doch die Tatsache, dass eine Mehrheit der Rentner trotz fehlendem Arbeitseinkommen das Kapital weiter vermehren kann, sende ein wichtiges Signal. In der Steuerpolitik habe nämlich eine fundamentale Verlagerung stattgefunden: «Die Besteuerung von Konsum und Lohnneinkommen, und somit des Faktors Arbeit, ist über die letzten Jahre unverändert geblieben. Markant abgenommen hat aber die steuerliche Belastung des Faktors Kapital. Das betrifft Unternehmensgewinne, Vermögen und Erbschaften.»

Arbeit stark besteuern schadet

Gegenwärtig dreht sich der Ausbau der AHV genau um diese Frage: Bereits im Jahr 2020 benötigte die Altersvorsorge eine Erhöhung der Lohnabzüge von 8,4 auf 8,7 Prozent. Derzeit debattiert

die Politik darüber, die Abzüge zur Finanzierung der 13. AHV-Rente weiter zu steigern. Brühlhart mahnt jedoch, dass eine zu hohe Belastung der Lohnneinkommen die Arbeitsanreize und damit das volkswirtschaftliche Wachstum reduziere.

In die gleiche Kerbe schlägt die Denkfabrik Avenir Suisse: Sie empfiehlt deshalb, eine Lohnprozentbremse in der Verfassung zu verankern. Analog zur Mehrwertsteuer solle ein Höchstwert für Lohnbeiträge gelten. Zudem soll eine Erhöhung nur dann möglich sein, wenn in einer Abstimmung das doppelte Mehr von Volk und Ständen erreicht wird. Avenir Suisse argumentiert, die Erwerbstätigen müssten in der Verfassung den gleichen Schutz geniessen wie die Steuerzahler. Andernfalls gehe der Anstieg der Staatsausgaben primär zulasten der arbeitenden Bevölkerung.

Mieten ist teurer als Besitzen

Für viele Rentner gilt: Sie sind «asset rich but cash poor». Das heisst, sie besitzen zwar ein stattliches Vermögen, allerdings geringe laufende Einnahmen. Sie leben daher in einem Zwiespalt: Obwohl sie zu den Privilegierten gehören, haben sie Angst, finanziell nicht über die Runden zu kommen. Sobald sie eine unerwartete grössere Ausgabe stemmen müssen, befürchten sie – trotz ihrem Vermögen – in einen Liquiditätsengpass zu geraten.

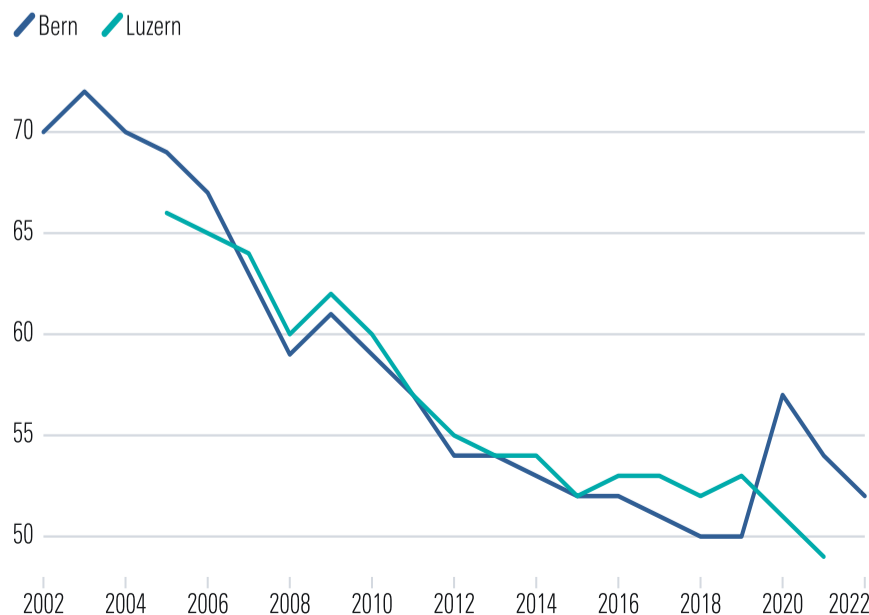
Das liegt auch daran, dass ihr Besitz oftmals gebunden ist, zum Beispiel in einer Immobilie. Wobei das Eigenheim vielfach überdimensioniert ist: Im Schnitt belegt eine Person im Ruhestand eine Wohnfläche von 72 Quadratmetern – deutlich mehr als jüngere Leute. Die tiefen Zinsen verstärken den Anreiz, an der Immobilie festzuhalten. Wer sein Haus verkauft und stattdessen Mieter wird, muss häufig mehr bezahlen. Umgekehrt ist Wohneigentum für Jüngere kaum noch erschwinglich, ausser sie profitieren von einer Erbschaft oder Schenkung.

Die Tendenz, vermehrt die Arbeit anstelle des Vermögens zu besteuern, ist laut Brühlhart durchaus typisch für eine wohlhabende und gleichzeitig alternde Gesellschaft. Der politische Einfluss der Rentner wachse, weshalb sie ihre Interessen an der Urne besser durchsetzen könnten. «Für das wirtschaftliche Wachstum ist es aber wichtig, dass das Arbeiten durch die steuerliche Belastung nicht zu unattraktiv wird.» Dies gelte umso mehr, als immer weniger Junge für die Pensionierten nachrücken.

Schon jetzt fehlt es vielen Firmen an qualifiziertem Personal. Gleichzeitig führt die demografische Alterung zu einer geringeren Wachstumsdynamik. Umso wichtiger wäre eine Steuerpolitik, die diesen Trend nicht zusätzlich verstärkt.

Der Fiskus erfasst für Immobilien zu tiefe Steuerwerte

Anteil des Steuerwerts aller Immobilien gemessen am Marktwert, in Prozent

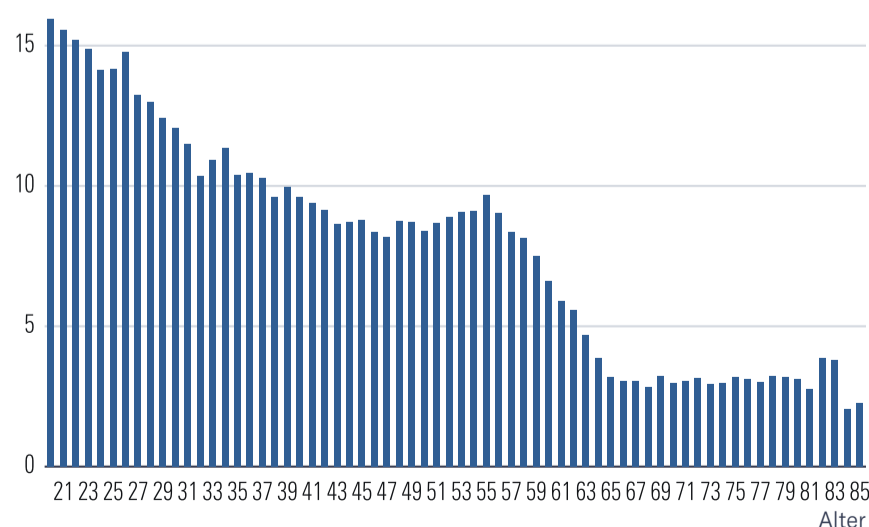


QUELLE: MARIUS BRÜHLHART UND FALONE MOSEKA, UNIVERSITÄT LAUSANNE

NZZ / sal.

Selbst im Rentenalter steigt das durchschnittliche Vermögen weiter

Durchschnittliche jährliche Vermögenszuwachsrate nach Alter, in Prozent



Lesebeispiel: Der Balken für die Altersgruppe 65 zeigt den durchschnittlichen Vermögenszuwachs in Prozent aller Berner Steuerzahler, die im Jahr 2011 65 waren, über die folgenden zehn Jahre.

QUELLE: MARIUS BRÜHLHART UND FALONE MOSEKA, UNIVERSITÄT LAUSANNE

NZZ / sal.

Faut-il appeler le peuple à voter sur chaque hausse des cotisations à l'AVS?

Droits populaires Les cotisations salariales amputent votre salaire chaque mois. Un élu PLR veut que vous ayez votre mot à dire sur toute augmentation. La gauche dénonce une tentative d'esquiver le financement des services publics.

Delphine Gasche Berne

Ponctionner votre salaire est plus simple que de taxer vos achats. En effet, qui veut augmenter la TVA – et donc le prix de votre paire de jeans préférée – doit obtenir la double majorité du peuple et des cantons. Or, qui veut augmenter les cotisations salariales – et donc raboter votre revenu – doit seulement convaincre le parlement. Et, si un référendum aboutit, seulement le peuple. La situation déplaît aux milieux économiques et à la droite, car les cotisations salariales sont payées à parts égales par l'employé et l'employeur. Ils ont décidé d'agir au niveau politique pour supprimer cette «asymétrie».

À la manœuvre, on trouve Andrea Caroni (PLR/AR). Il vient de déposer une motion, cosignée par une vingtaine de sénateurs bourgeois, pour que la population vote sur toute augmentation de ces ponctions sur le revenu. Concrètement, il propose d'inscrire un plafond pour les cotisations salariales dans la Constitution, comme c'est déjà le cas pour les impôts. Le référendum sera alors obligatoire. Le peuple et les cantons devront approuver toute modification. Le sénateur PLR reprend ainsi une idée du think tank libéral Avenir Suisse, qui vient de publier une analyse sur la question.

Même régime pour tous les «impôts»

Seules les cotisations à l'assurance vieillesse et survivants (AVS), à l'assurance invalidité (AI) et aux allocations pour perte de gain (APG) sont visées. Elles sont comptabilisées ensemble sur votre fiche de salaire et s'élèvent à 10,6% de votre revenu, soit 5,3% à votre charge et autant à la charge de votre patron. Pour Andrea Caroni, ces cotisations peuvent s'apparenter à des impôts, car il s'agit de prélèvements obligatoires non plafonnés. La contrepartie, à savoir la rente, est, elle, versée sous forme de forfait ou limitée.

Les cotisations pour le 2^e pilier ou pour l'assurance chômage ne seraient pas concernées par la réforme. Il faut dire que les premières sont individualisées. Tout l'argent cotisé nous revient à la retraite. Quant à l'assurance chômage, elle est favorable aux entreprises. Surtout en ce moment, avec le recours accru au chômage partiel en raison des perturbations économiques liées aux droits de douane américains et au franc fort.

Si la proposition arrive aujourd'hui sur la table, c'est que le parlement débat du financement de la 13^e rente. Le Conseil des États prévoit à cette fin une hausse combinée de la TVA et des cotisations salariales. Auparavant, le parlement a également



Andrea Caroni souhaite inscrire un plafond pour les cotisations salariales dans la Constitution. Ce qui rendrait le référendum obligatoire. Franziska Rothenbuehler

«Quand on sait que les salaires sont trois fois moins élevés en France, on prend un gros risque de voir les entreprises délocaliser et de perdre des emplois si on persiste dans cette voie.»

Johanna Gapany
Députée au Conseil des États (PLR/FR) et cosignataire de la motion

accepté une augmentation de ces mêmes cotisations pour financer les crèches. Les entreprises commencent donc à en avoir assez d'être mises systématiquement à contribution.

Éviter les délocalisations...

«La pression sur les cotisations salariales est de plus en plus forte, car on a manqué des réformes et on opte pour la solution la plus facile, analyse Johanna Gapany (PLR/FR), qui a cosigné la motion. Non plafonnées et considérées comme solidaires, les cotisations salariales sont devenues un puits sans fond dans lequel on pioche pour financer les politiques sociales.»

La sénatrice juge toutefois que ce n'est pas la bonne solution. «Les ménages modestes contribuent certes moins que les ménages aisés, mais ils ressentent plus cette retenue salariale.» Plutôt que de taxer le travail, et donc de le dévaloriser, Johanna Gapany appelle à réfléchir aux dépenses publiques et à les prioriser. «Les salariés ont besoin de vraies réformes, notamment de l'AVS, pour garantir à la fois leur retraite et leur re-

venu. Les entreprises ont, elles, besoin de stabilité.»

Et la Fribourgeoise de rappeler que plus les cotisations salariales augmentent, plus le coût du travail augmente. «Quand on sait que les salaires sont trois fois moins élevés en France, on prend un gros risque de voir les entreprises délocaliser et de perdre des emplois si on persiste dans cette voie.»

... ou faire une fleur aux riches?

Ce discours est peu audible à gauche. Pierre-Yves Maillard (PS/VD) dénonce une énième tentative de l'élite économique d'esquiver toute participation au financement des services publics. «Ils font tout pour exempter les riches de toute contribution et pour plomber les budgets des familles modestes, en privilégiant par exemple une hausse de la TVA. Les cotisations salariales sont proportionnelles au salaire. Les employés les plus aisés contribuent plus que les salariés les plus modestes. Et surtout, les entreprises participent.»

Les travailleurs sont dans leur vaste majorité bénéficiaires d'un

«Si Avenir Suisse et la droite voulaient vraiment être démocratiques, [...] ils feraient voter le peuple sur toute hausse.»

Pierre-Yves Maillard
Député au Conseil des États (PS/VD) et président de l'Union syndicale suisse

tel financement, relève encore le président de l'Union syndicale suisse (USS). «On a fait des calculs pour la 13^e rente. Un salarié avec un revenu médian reçoit près de six fois plus que ce qu'il ne contribue. Avec une hausse de 0,8% des cotisations salariales (ndlr: la version actuelle envisage une hausse de 0,6%), il devrait contribuer environ 25 francs de plus pour une retraite améliorée d'environ 170 francs par mois.»

La droite ne s'intéresse pas vraiment au porte-monnaie des ménages modestes, si-

non elle ferait quelque chose contre la hausse des primes d'assurance maladie, tacle encore Pierre-Yves Maillard. «Elles constituent aussi un prélèvement obligatoire qui finance des tâches d'intérêt public. Or, elles sont établies par une simple décision des caisses privées et validées par l'administration, sans approbation du peuple ni même d'un parlement. Si Avenir Suisse et la droite voulaient vraiment être démocratiques, ils inscriraient également un plafond pour les primes d'assurance maladie dans la Constitution et feraient voter le peuple sur toute hausse.»

Pour faire passer son texte, Andrea Caroni a seulement besoin d'une poignée de sénateurs supplémentaires. Comme il a déjà convaincu dans son groupe et à l'UDC, il devra se tourner vers Le Centre. Un des leurs a déjà cosigné son texte. Il s'agit de Fabio Regazzi (Le Centre/TI), président de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), qui s'oppose systématiquement à toute charge supplémentaire pour les entreprises. Que fera le reste du groupe? Le mystère est entier.

Pourquoi le franc suisse faiblit malgré les tensions mondiales

Monnaie et guerre La devise suisse ne s'est pas renforcée malgré le conflit en Iran. Un fait surprenant tant elle est considérée comme une valeur refuge lors de crises.

Nicolas Pinguely

Surprise, le franc ne s'est pas envolé avec la guerre en Iran. Ceci est étonnant tant la devise suisse est considérée comme une valeur refuge lorsque l'économie mondiale péclote ou que la géopolitique se fait menaçante. Cette dernière s'est même effritée ces dernières semaines, passant de 0,9 à 0,9250 franc. Les vacanciers suisses prévoyant de partir à l'étranger doivent-ils s'inquiéter?

À court terme, oui. «Le franc a fortement reculé contre la devise européenne et se retrouve aujourd'hui à un niveau moins élevé qu'avant le déclenchement de la guerre en Iran», observe Sébastien Gyger, responsable de l'investissement de la BCV à Lausanne. Le mouvement pourrait se poursuivre, car la désescalade actuelle au Moyen-Orient fait du bien. Les investisseurs semblent soulagés et la demande pour le franc suisse diminue. «D'une manière ou d'une autre, les belligérants devront trouver une porte de sortie à ce conflit, poursuit-il. Je m'attends à ce que l'euro grimpe à 0,95 contre le franc ces prochains mois.»

La BNS fait le travail

Mais pourquoi donc le franc a-t-il reculé pendant la guerre? Le premier moteur de cet effritement est lié à la stratégie de la Banque nationale suisse (BNS). Cette dernière s'emploie à freiner «toute appréciation excessive du franc» pour défendre la compétitivité des sociétés exportatrices suisses.

«Lors de sa réunion de mars, l'institution a clairement fait savoir qu'elle interviendrait sur le marché des changes si nécessaire», rappelle Daniel Varela, directeur des investissements de la banque Piquet Galland. À y regarder de plus près, la BNS semble avoir tracé une ligne rouge psychologique à 0,90 franc, un véritable plancher.

Le second moteur est lié à l'inflation qui se fait menaçante en Europe et aux États-Unis.



La devise suisse a reculé ces dernières semaines contre l'euro, passant de 0,9 à 0,92 franc. Keystone/Christian Beutler

«Je m'attends à ce que l'euro grimpe à 0,95 contre le franc ces prochains mois.»

Sébastien Gyger

Responsable de l'investissement de la BCV à Lausanne

Cette menace inflationniste est nourrie par l'envolée des prix de l'énergie, pétrole et gaz en tête. Le cours de l'or noir est par exemple passé de 70 à plus de 100 dollars le baril ces dernières semaines.

Cette situation a provoqué une tension sur les taux d'intérêt européens. Dès lors, les investisseurs privilégient les placements en euro, au détriment de ceux en franc. «Pourquoi je resterai sur des taux suisses qui ne paient rien, alors que sur l'Europe ça me rapporte 2,7%, soit 0,6% de plus qu'il y a un mois», illustre-t-il.

Pour juguler l'inflation, la Banque centrale européenne (BCE) devrait procéder à deux augmentations de 0,25% de ses taux directeurs, en avril et juin, ce qui les portera à 2,5%, selon le consensus des économistes. Mais rien de tel n'est attendu de la part de la BNS, qui devrait garder le loyer de l'argent à 0%. «Le renchérissement des prix est plus vif en Europe qu'en Suisse, rappelle Othman Boukrami, directeur général de Record Currency Management. C'est pour cela que la monnaie européenne va encore s'apprécier à court terme contre le franc, car les investisseurs anticipent ce scénario de resserrement monétaire dans la zone euro.» Selon lui, le cours peut monter «à 0,95, voire 0,97 franc d'ici à l'été».

Pourtant, cet «effritement» du franc ne serait qu'une parenthèse. À moyen terme, les fondamentaux économiques suisses militent pour une reprise de l'appréciation du franc. «Cela s'explique par l'écart de croissance des prix à la production entre la Suisse et le reste de l'Europe qui

se creuse», expliquait dans nos colonnes Arthur Jurus, responsable des investissements pour la banque privée ODDO BHF Suisse. Sur le plan économique, cet écart s'ajuste mécaniquement au travers de la hausse du franc. «On devrait terminer l'année vers les 0,9 franc», anticipe ainsi Othman Boukrami.

Le calme au Moyen-Orient

Daniel Varela estime même que cela pourrait survenir plus vite qu'anticipé. Pourquoi? Si le calme revient durablement au Moyen-Orient et que le détroit d'Ormuz rouvre, entraînant le pétrole vers les 70 dollars, l'inflation européenne pourrait refluer plus vite que prévu. «Le différentiel de rendement entre le franc et l'euro se contracterait alors», explique-t-il. Ce qui pourrait, selon lui, ramener le cours «vers 0,9 franc déjà cet été».

Autrement dit, le bol d'air frais qu'offre le recul actuel du franc aux exportateurs du pays risque de ne pas durer. Mais les vacanciers suisses pourront, eux, garder le sourire.

In Deutschschweizer Kantonen hat das Volk mehr Rechte

Die Schweiz ist eine fast perfekte Demokratie – doch es gibt Unterschiede zwischen den Landesteilen

ROGER BLUM

Die Demokratie ist weltweit unter Druck. Die Zahl der Länder, die autokratisch regiert werden, steigt. Die Zeitschrift «Economist» veröffentlicht jährlich einen Demokratie-Index, mit dem sie für die Länder den Wahlprozess und den Pluralismus, die Freiheiten der Menschen, die politische Beteiligung und Kultur sowie die Funktionsfähigkeit der Regierung misst.

Die Schweiz gehört mit ihren Volksrechten zu den fast perfekten Demokratien. Doch innerhalb der Landesgrenzen gibt es Unterschiede. Die grösste «Macht» haben die Stimmberechtigten in den Kantonen Glarus und Appenzell Innerrhoden. Denn an der Glarner Landsgemeinde kann jede einzelne Person einen Memorialsantrag einreichen oder einen Änderungsantrag zu einer Vorlage stellen. Ausserdem dürfen in Glarus bereits die 16-Jährigen abstimmen.

An der Innerrhoder Landsgemeinde kann jede einzelne Person eine Initiative vorlegen. Überdies hat die Innerrhoder Stimmbevölkerung das ausge dehnteste Wahlrecht, denn sie kann die

Regierung und das Kantonsgericht jährlich neu bestellen.

Die international vergleichende Forschung würde allerdings die beiden Kantone nicht als perfekte Demokratien einstufen. Wegen der offenen Abstimmung an der Landsgemeinde ist das Stimmgeheimnis nicht erfüllt, zudem gilt der Zwang, an einem festen Tag auf dem Landsgemeindeplatz anwesend zu sein. Abwesende verlieren faktisch ihr Stimmrecht.

Die Sammelfristen variieren

Die internationalen Bedingungen erfüllen hingegen die Kantone Zürich, Aargau, Baselland, Solothurn, Luzern, Schaffhausen, Appenzell Ausserrhoden, Schwyz, Obwalden, Nidwalden, Bern und Genf. Sie verlangen für die Unterstützung einer Initiative oder eines Referendums im Maximum zwei Prozent der Stimmberechtigten.

In diesen Kantonen – unter ihnen vier, die früher eine Landsgemeinde hatten, und fünf, die im 19. Jahrhundert eine starke demokratische Bewegung erlebt haben – ist der Zugang zu den Volksrechten niederschwellig. Einige Kantone haben

überdies die Palette der Volksrechte erweitert: Das Volk kann in Bern, Uri, Solothurn, Schaffhausen und im Thurgau auch die Regierung oder das Parlament abberufen. Im Tessin nur die Regierung, allerdings meist mit ziemlich hohen, abschreckenden Unterschriftenzahlen.

Zürich, Solothurn, Schaffhausen, Freiburg und Neuenburg kennen auch die «Volksmotion»: das Recht von 100 Stimmberechtigten (in Freiburg 300), dem Parlament einen Antrag zu stellen. In Appenzell Ausserrhoden kann dies sogar jeder einzelne Bürger oder jede Bürgerin tun. Ähnlich ermöglichen viele Städte mit Parlament die Einzelinitiative.

Besonders originell ist der Bevölkerungsvorstoss in der Stadt St. Gallen, den 15 Personen im Alter von über 13 Jahren und unabhängig von ihrer Staatszugehörigkeit einreichen können. In den Kantonen Neuenburg und Jura sind zudem Ausländer stimmberechtigt. Auf Gemeindeebene auch in den Kantonen Freiburg, Waadt und Genf sowie in einigen Dörfern Graubündens und Appenzell Ausserrhodens.

Das macht deutlich: mehr Volksrechte in Deutschschweizer Kanto-

nen, mehr Beteiligungsberechtigte in der Romandie. Von Kanton zu Kanton verschieden sind ferner die Sammelfristen für Initiativen und Referenden. Die grosszügigsten Fristen kennen Uri, Schaffhausen, Graubünden, das Wallis, Schwyz, Nidwalden und Zug. Enge Grenzen sind in Genf gesetzt: Dort müssen die Unterschriften für ein Referendum in 40 Tagen, jene für eine Initiative in vier Monaten gesammelt werden.

Das Referendum angepasst

Schon 1999 ermittelte der Zürcher Ökonom Alois Stutzer anhand der Stichjahre 1970 und 1996 einen Demokratie-Index für die Schweizer Kantone, wobei er die Landsgemeindkantone, deren es damals noch fünf gab, ausklammerte. In seiner Studie liegen Kantone wie Uri, Solothurn, Baselland, Schaffhausen und Aargau an der Spitze. Da seither 30 Jahre vergangen sind, sind seine Daten allerdings überholt.

Vor wenigen Jahren entwickelten die Schweizer Politikprofessoren Lucas Leemann und Isabelle Stadelmann-Steffen den Index für subnationale direkte Demokratie. Mit dessen Hilfe vergleiche-

nen sie Gliedstaaten in den USA, in Deutschland, Österreich und in der Schweiz. Der Index weist die Kantone Glarus, Aargau, Obwalden, Solothurn, Wallis, Schaffhausen, Uri und Graubünden als am demokratischsten aus.

Diese hohe Dosis an Demokratie in den Schweizer Kantonen ist in der heutigen Zeit nicht hoch genug einzuschätzen. Doch immer wieder kommt die Forderung auf, die Unterschriftenzahl für Initiativen und Referenden zu erhöhen. Der leichte Zugang verleite zu Missbrauch. Ist dem so?

Daniel Kübler, Professor für Demokratieforschung an der Universität Zürich, weist darauf hin, dass in den Kantonen bei Reformen der Volksrechte vor allem das obligatorische Referendum angepasst wurde. Die Unterschriftenzahlen wurden dagegen deutlich seltener verändert. Man habe den leichten Zugang erhalten wollen. In der Nutzung gebe es zwar einen Rückgang, der aber eher mit einer Ermüdung der Parteien und Interessengruppen zu tun habe. «Es gibt keine Evidenz für eine Übernutzung oder für die These, dass das Unterschriftensammeln leichter ist als früher.»



La douane de Bardonnex, un point chaud du passage de la frontière. Lucien Fortunati

Moins d'étrangers, plus de frontaliers?

Votations du 14 juin L'éventuelle acceptation de l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» pourrait avoir des effets inattendus pour le canton.

Marc Bretton

«Personnellement, cette initiative me déplaît. Elle omet de traiter un sujet qui est clair pour les Genevois: les frontaliers. Le signe que donne l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» c'est de considérer que le problème, c'est ceux qui s'installent chez nous. Mais si on veut faire une initiative, il faut englober la question des frontaliers.» C'est ainsi que le conseiller aux États Mauro Poggia s'exprimait devant le Cercle des dirigeants d'entreprises le 23 mars dernier. L'élu MCG croisait le fer avec un partisan de l'initiative fédérale, le député UDC Guy Mettan.

Quelle était exactement la position du conseiller aux États, lui-même rattaché au groupe UDC aux Chambres? Contacté, l'élu louvoie. Il est dans une situation un peu délicate, puisque le MCG vient de prendre position en faveur de l'initiative fédérale, mais il admet que «dans l'hypothèse où les permis de séjour seraient limités (*ndlr: à la suite de l'acceptation de l'initiative*), les entreprises, qui ont montré peu d'enthousiasme pour soutenir la priorité à l'emploi pour les résidents genevois depuis 2014, engageraient certainement des frontaliers qui viendraient le matin pour repartir le soir».

Bref, Mauro Poggia ne semble pas follement convaincu par le texte UDC. «Il était à contre-emploi, tranche Guy Mettan. Je l'ai connu plus convaincant.»

Le match dans le match

Moins d'étrangers, plus de frontaliers? C'est un peu «le match dans le match», le sujet inattendu qui vient flotter dans le sillage de l'initiative de l'UDC qui passera en votation le 14 juin prochain. Ce texte n'a rien à voir avec cette

problématique, puisqu'il propose de limiter la population du pays à 10 millions jusqu'en 2050.

Aujourd'hui, la Suisse compte 9,1 millions d'habitants. À partir de 9,5 millions, des mesures interviendraient: le rassemblement familial serait bloqué. Quant aux personnes admises à titre provisoire, elles ne pourraient plus obtenir d'autorisation de séjour ou d'établissement, ni même demander la nationalité suisse.

Un phénomène local

Si l'initiative ne dit pas un mot des frontaliers, c'est pour une raison bien connue: vu de Suisse allemande, le sujet est local, genevois ou éventuellement tessinois. Et pourtant, s'il existe bien un moyen tout simple pour contourner un éventuel blocage de l'immigration dans un pays où on a trouvé du travail, c'est bien en s'établissant hors de ce pays, par exemple à sa frontière, et c'est d'autant plus facile que la loi n'oblige un frontalier à retourner dans son pays qu'une fois par semaine.

Mais le scénario est-il crédible? Contacté, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) le pense: «Si l'initiative est acceptée, les employeurs pourraient tenter de combler leurs postes vacants en engageant des frontaliers.» Il se dit en revanche incapable d'estimer l'ampleur du phénomène.

Pour Berne, on le sait, le problème principal de l'initiative est ailleurs: «Si elle était acceptée, note le SEM, elle entraînerait la fin de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), mais aussi la fin des Bilatérales I et éventuellement la fin de l'association de la Suisse à Schengen. Par conséquent, il faudra s'attendre à davantage de contrôles douaniers pour les personnes et les marchandises.»

Mais revenons aux frontaliers. Aujourd'hui, la Suisse en compte environ 400'000, dont 114'000 travaillant à Genève. Côté face, cette main-d'œuvre, le plus souvent qualifiée, répond aux besoins de l'économie. Revers de la médaille, notait en décembre dernier dans «L'Agefi» Cenni Najj, responsable du secteur Mobilité, énergie, environnement au Centre patronal vaudois: «Faute d'adaptation suffisante des infrastructures de transport transfrontalières, leur présence pèse déjà lourdement sur la mobilité et l'aménagement du territoire.»

«Cette initiative du chaos, complètement idéologique, a vraiment été rédigée sur un coin de table.»

Vincent Subilia

Directeur de la Chambre genevoise de commerce

On peut donc parier sans risque qu'une hausse accentuerait la pression sur des infrastructures déjà engorgées, contrairement à ce qu'espèrent les partisans de l'initiative.

Le paradoxe n'a pas échappé aux opposants à l'initiative UDC. «C'est quand même le comble, ironise le directeur de la Chambre genevoise de commerce, Vincent Subilia. Non seulement, des branches comme la santé risquent de ne plus avoir les permis d'établissement nécessaires pour trouver des employés, mais l'initiative crée un

appel d'air pour les frontaliers, comme pour les demandeurs d'asile, s'il faut sortir des Accords de Schengen et de Dublin. Cette initiative du chaos, complètement idéologique, a vraiment été rédigée sur un coin de table.»

Une étape, selon le MCG

Le MCG a-t-il conscience pour sa part de soutenir un texte allant potentiellement à l'encontre de ses buts? «Nous avons vu cette possibilité, répond le président du MCG, François Baertschi. Mais l'acceptation de l'initiative UDC conduirait aussi à une dénonciation de l'accord sur la libre circulation des personnes, responsable du développement à marche forcée de la Suisse ces dernières années, et elle ferait à terme sauter aussi le statut de frontalier. Ce sera l'occasion de tout repenser.»

Le calcul du MCG tient-il la route? Le SEM relativise: «La base légale pour l'admission des frontaliers figure actuellement dans l'ALCP pour les ressortissants de l'UE et de l'AELE et dans la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) pour les ressortissants de pays tiers. Si l'ALCP venait à être abrogé, la LEI s'appliquerait à tous sur la base de conditions définies comprenant certaines restrictions.»

Comme on le voit, la campagne sur l'initiative UDC est lancée. À Genève, le Conseil d'État va bientôt entrer à son tour dans la danse. Une conférence de presse est d'ores et déjà agendée en mai. C'est assez inhabituel. Il est rare en effet que le gouvernement cantonal manifeste publiquement un avis sur une votation fédérale. S'il le fait, c'est qu'il considère que les intérêts cantonaux fondamentaux sont en jeu.

Un gouvernement sans drames, mais sans souffle collectif

Conseil d’État Le collège exécutif cantonal fonctionne sans conflits majeurs, mais le nombre de projets de loi déposés a chuté d’un quart.

Marc Bretton

Ces dernières semaines, la «Tribune de Genève» a dressé les bilans départementaux des élus de 2023, rejoints depuis décembre par Nicolas Walder.

Que voit-on? Des responsables appliqués menant leur barque avec plus ou moins de facilité face à un Grand Conseil de plus en plus rétif et une conjoncture plus qu’incertaine. Peuvent-ils au moins s’appuyer sur le catalyseur du collectif pour avancer? C’est la question qu’on examine ici. Et le verdict est douteux. Depuis la mise sous toit de la baisse d’impôt de 2024 et de ses compensations variées, le Conseil d’État ne semble guère tenté par des projets collectifs.

— **Un collège qui fonctionne...** «On a connu par le passé des Conseils d’État à couteaux tirés. Ce n’est pas le cas de celui-ci, d’autant moins que le départ d’Antonio Hodgers, dont on sait qu’il ne s’entendait pas avec Pierre Maudet, apaise la situation», explique Pierre Nicollier, président du PLR. De fait, le gouvernement semble tenir la route: les critiques restent contenues. Et si en début de législature, la polémique sur la nomination du directeur des HUG, puis la saga autour des restructurations à l’Office de la santé ont provoqué des tensions au sein du collège, c’était simplement la preuve que l’affaire Maudet, qui avait défrayé la chronique sous la précédente législature, restait dans les esprits.

Pour le reste, peu de tensions publiques évidentes. On en a vu lors de la présentation du budget 2025. Le magistrat Vert Antonio Hodgers affirme qu’il aurait voulu aller plus vite pour proposer des mesures d’économie vu l’arrivée de la crise. Sa prise de position inattendue lui a valu une rebuffade publique de la part de la ministre des Finances, Nathalie Fontanet.

On recense aussi des ruptures de collégialité. Ainsi, en avril 2024, Nathalie Fontanet, Anne Hiltpold et Delphine Bachmann s’expriment contre le droit de vote des étrangers. Fin 2024, les deux socialistes s’opposent à la baisse d’impôt. Début 2026, on note l’opposition de Thierry Apothéloz au plafonnement des subsides maladie. Lors de la présentation des comptes 2025, on a aussi entendu le conseiller d’État Pierre Maudet se prémunir à l’avance, en tout cas d’avantage que son collègue socialiste, des efforts d’économie qui pourraient être demandés aux départements en juin prochain.

Des clashes? Non. Ces épisodes ont été gérés dans les règles. Mais on voit bien que les tensions montent parallèlement à la dégradation des rentrées fiscales.

— **...Mais qui fuit la lumière** «On n’est pas à un stade où on peut dire que le Conseil d’État dysfonctionne. Mais fonctionne-t-il bien pour autant? Pas non plus.» C’est l’avis du député du Centre Sébastien Desfayes. Et effectivement, s’il n’y a pas de «clashes» publics, le collège ne respire pas l’énergie collective.

Symboliques, mais révélateurs, les points de presse suivant ses réunions hebdoma-



Le Conseil d’État genevois «in corpore» L’unité du gouvernement cantonal est mise à mal par des tensions budgétaires et l’approche des futures élections. Magali Girardin

daire

naires sont presque systématiquement remplacés par des communiqués vides de décisions significatives. Et quand il y en a, c’est l’esquive. Fin février, un simple point du communiqué annonce le soutien financier apporté à un arrachage historique des vignes à Genève. Même chose le 4 mars, sur la sécurité lors du G7.

Le portage politique est minimal. En février, c’est encore par communiqué que le gouvernement annonce la fin de l’indexation automatique des subsides maladie, qui touche des milliers de personnes. Même chose pour les fraudes électorales à Vernier. L’épisode met en cause le cœur de la démocratie, mais c’est la Chancellerie qui est envoyée au front.

Voilà pour l’intensité politique. Mais on peut aussi s’interroger sur le volume de travail fourni. Récemment, la Chambre de commerce s’est intéressée aux projets de loi déposés devant le Grand Conseil. En isolant ceux provenant du Conseil d’État, on observe une baisse d’un quart (256 contre 353) entre juin 2023 et décembre 2024 par rapport à la période correspondante de la précédente législature. C’est le chiffre le plus bas des trois der-

«Ce collège connaît les travers naturels du Grand Conseil, pas de vision commune, pas de priorité claire.»

Pierre Nicollier
Député PLR au Grand-Conseil.

nières législatures, puisqu’il y a eu 294 projets déposés entre juin 2018 et décembre 2020. Évidemment, un projet, comme «G’Évo-lue» par exemple, sur la refonte des salaires à l’État, en vaut dix, mais...

— **Sept sièges dans le cockpit** En Suisse, les Exécutifs sont pluriels et chacun y joue sa partition. «Comme d’habitude», soupire le député UDC Yves Nidegger. «Il y en a sept dans leurs silos, incapable de communiquer, même quand les questions se recoupent comme la question des taxis partagés entre la mobilité et l’économie», tempête le député LJS Jacques Jeannerat, qui regrette que le peuple ait mis fin à la fonction de président pour la législature, qui «amenait plus de cohérence. Son détenteur était spécifiquement chargé de la transversalité.»

Pour le socialiste Thomas Wenger, c’est la baisse d’impôt de 2024 qui a tout cassé: «Elle provoque des tensions budgétaires qui poussent à travailler en silo, chacun tentant de tirer son épingle du jeu et la gauche à rompre la collégialité plusieurs fois.»

«Le Conseil d’État fonctionne sur la base d’un chacun pour

soi de manière atomisée, note François Baertschi (MCG). Ses membres passent des marchés ponctuels entre eux. Mais personne ne domine, même pas Nathalie Fontanet, contrainte en septembre d’accepter un budget qui n’était pas le sien.»

Avis contraire du PLR Pierre Nicollier: «Ce collège connaît les travers naturels du Grand Conseil, pas de vision commune, pas de priorité claire. S’il faut désigner un leader, ce sera Nathalie Fontanet, qui fait beaucoup pour l’entente commune. C’est grâce à elle que tout le monde se parle. Pour le reste, chacun a sa personnalité, Carole-Anne Kast écrit des règlements, Thierry Apothéloz concerta, Anne Hiltpold travaille à bas bruit, Pierre Maudet fait des annonces.»

Au Cartel intersyndical, la présidente, Geneviève Preti, confie: «Je ne pense pas que le Conseil d’État ait une vision commune, mais plutôt une manière de gérer avec les plus grands dénominateurs communs...Et ils doivent bien avoir de la peine à les chercher. La preuve en est qu’aucune solution n’a été trouvée pour résoudre le trou budgétaire que la majorité de droite a elle-même creusé.» Selon la syndicaliste, c’est aussi parce que les

magistrats de droite se rendent bien compte «que les dépenses doivent être faites si on veut maintenir la qualité des prestations et les investissements nécessaires».

«Sur un point crucial, nuance Sébastien Desfayes, le Conseil d’État a pris ses responsabilités et démontré une unité sans faille: le secours à la Genève internationale.»

— **Le pivot Maudet**

Si le Conseil d’État n’a pas de pilote, il a un pivot. Lors de la précédente législature, le MCG Mauro Poggia pouvait faire basculer les décisions en s’alliant avec les deux PLR et la centriste ou en choisissant les socialistes et la Verte. Pour l’essentiel, il a suivi la droite.

Aujourd’hui, Pierre Maudet occupe ce rôle particulier. «Il fonctionne en échangeant de bons procédés et en obtenant des appuis, note Sébastien Desfayes Ce système de transaction s’applique aussi au Grand Conseil et on verra peu à peu LJS tenter de gagner des voix sur le MCG.» Le magistrat LJS a tranché en faveur de la gauche en février lors du soutien apporté par Genève au projet de fonds climat fédéral, qui passait en vo-

tation. Le mouvement n’est pas passé inaperçu. «Récemment. Pierre Maudet fait pencher la balance en direction des Verts, tonne François Baerstchi. On peut craindre un virage démagogique du gouvernement pour des calculs politiques. Les finances genevoises ont du souci à se faire.»

Ce vote a énervé le PLR, qui voit dans le magistrat et son parti un obstacle à d’énergiques décisions d’économie. À cet égard, le rassemblement de toute la droite derrière la candidature de l’UDC Lionel Dugerdil, lors de la partielle au Conseil d’État de l’automne dernier, était non seulement une offensive contre les Verts, mais aussi une tentative (ratée) de faire un sort au pivot LJS. Le parti de Pierre Maudet ne s’y est pas trompé et n’a pas donné de consigne de vote pour cette élection.

Évidemment, l’arrivée de l’écologiste Nicolas Walder, si elle semble avoir été accueillie avec satisfaction par les magistrats en place – qui ont manifesté discrètement tout l’automne 2025 que leur collègue démissionnaire Antonio Hodgers com-

mençait à les fatiguer – n’a évidemment pas changé l’équilibre politique du collège.

— **Est-ce qu’ils discutent au moins?**

Les élus discutent, oui. Mais avec des séances chargées de centaines de points formels chaque mercredi, il ne faut pas rêver quant à la profondeur des débats. Il existe bien quelques plages de discussions dédiées à la stratégie: les fameuses journées au vert. C’est par exemple dans celles de mars que s’est discutée la nouvelle mouture du budget 2026, dont le pronostic vital est déjà engagé.

Pour s’accorder, la confiance est cruciale. Fin novembre, la ministre des Finances, Nathalie Fontanet, annonce encore un déficit aux comptes de plusieurs centaines de millions, alors qu’il s’avérera excédentaire. La ministre des Finances a-t-elle simulé ce redressement à ses collègues alors que la première mouture du budget 2026 se faisait? Elle jure que non. À gauche, on ne la croit pas: «Les miracles répétés sur les comptes interrogent les conseillers d’État,

insiste Thomas Wenger, les députés comme les partis. Un tel écart sur la réalité des chiffres est catastrophique.»

Carole-Anne Kast est aussi suspectée de cachotteries: «Lors

des dernières séances du Grand Conseil, assure Jacques Jeannerat, la magistrate a refusé de demander le troisième débat sur plusieurs points. Je me suis renseigné auprès de ses collègues: elle ne les avait pas du tout prévenus de la situation!» Contactée, la magistrate dément: «La droite parlementaire a de la peine à croire que le Conseil d’État à majorité de droite ait validé un refus de troisième débat sur leurs projets, mais c’est bien le cas. Je sais que le parlement n’arrive plus du tout à penser en termes de gouvernement collégial, mais ça fonctionne bien comme ça, et pas trop mal d’ailleurs.»

— **L’heure tourne. En fait, elle est passée.** Depuis l’entrée en fonction de Donald Trump, l’économie mondiale et nationale tremble. Faut-il réduire la voilure de l’État? À l’automne 2025, le Conseil

d’État a annoncé qu’il dévoilerait des mesures de redressement structurelles en juin. Logiquement, elles devraient permettre au gouvernement de parler à nouveau d’une seule voix.

Mais le problème est le suivant: si les mesures passent au Grand Conseil, des référendums suivront, repoussant une éventuelle adoption. Comment faire passer un budget en 2027 dans ces circonstances? Pas simple. L’arrivée des élections fédérales avec leur cortège d’alliances délicates à conclure n’allégera pas l’ambiance. Puis ce sera le tour des élections cantonales.

En clair, la messe est dite: «Il reste deux ans de législature et les élections approchent. Les gens vont finir leurs mandats et tirer la couverture à eux», assure Jacques Jeannerat. «Il ne va plus rien se passer jusqu’aux élections, pronostique Sébastien Desfayes. Mais tôt ou tard, vu l’évolution des charges, on se heurtera à un mur.» «Vu l’arrivée de la période électorale, la cohésion du Conseil d’État ne va pas s’améliorer», note Thomas Wenger.

Les réseaux thermiques bousculent l'économie

ÉNERGIE Indispensable pour décarboner le canton, le déploiement des réseaux thermiques structurants met sous tension la mobilité, les commerces et l'ensemble du tissu économique genevois

JULIE MÜLLER-PELLEGRINI
(IMMOBILIER.CH)

A Genève, les chantiers se multiplient et s'installent dans la durée. Derrière les tranchées ouvertes et les déviations, un dispositif invisible est en train de prendre forme: les réseaux thermiques structurants (RTS). «Nous construisons l'infrastructure énergétique la plus importante des prochaines décennies», souligne Véronique Athané Ryser, directrice générale des Services industriels de Genève (SIG).

Le projet bénéficie d'ailleurs d'un large soutien. Approuvés par près de 80% de la population en 2022, les RTS doivent couvrir la moitié des besoins en chaleur du canton avec une énergie 100% renouvelable d'ici à 2050. Mais cette ambition repose sur un chantier massif: 250 kilomètres de réseau (dont 170 déjà réalisés), 1,5 milliard de francs investis d'ici à 2030 et 1500 bâtiments à raccorder. «Pour cela, il faudra encore assumer des travaux d'envergure pendant de nombreuses années», a rappelé Arnaud Bürgin, directeur

général de la FER Genève, lors d'un événement récemment organisé par la fédération.

Perturbations pour les entreprises

Les effets économiques sont cependant largement perceptibles. «Le déploiement de ces réseaux a un impact direct sur la vie économique», a souligné Arnaud Bürgin devant un parterre d'entrepreneurs inquiets. Dans un canton déjà saturé (près de cinq heures et trente minutes de bouchons quotidiens), les chantiers aggravent les difficultés de mobilité. Or, selon une étude de la Fondation pour l'attractivité du canton de Genève, «près de 80% des entreprises considèrent actuellement la mobilité comme le principal facteur de dégradation des conditions-cadres».

Les conséquences dépassent ainsi les zones de travaux. «Que l'on soit proche ou non des chantiers, beaucoup d'entreprises sont aujourd'hui impactées», relève la conseillère d'Etat Delphine Bachmann. Pour les commerces, la restauration ou l'hô-



Local technique à l'ONU de Genève-Lac-Nations, qui utilise de l'eau du lac pour rafraîchir les bâtiments du Palais des Nations où GeniLac des SIG viendra compléter ce système de refroidissement. (GENÈVE, 4 AOÛT 2022/MARTIAL TREZZINI/KEYSTONE)

tellerie, les nuisances sont directes: accès réduit, visibilité diminuée, fréquentation en baisse. A cela s'ajoute une incertitude persistante liée à la durée des travaux difficile à anticiper, aux délais susceptibles d'être prolongés ou encore à la dépendance par rapport aux autorisations de construire.

Des solutions concrètes émergent

«L'équilibre est extrêmement complexe à trouver», reconnaît Delphine Bachmann. Puisqu'il faut à la fois mener la transition énergétique et préserver l'activité économique. La contrainte est aussi structurelle, avec un sous-sol genevois saturé de réseaux, rendant chaque intervention délicate. En surface, les chantiers occupent des axes majeurs, avec un impact croissant à mesure que le déploiement se rapproche de l'hypercentre. «Comme pour le Léman Express, si nous avions pu construire ces réseaux avant que Genève se développe, cela aurait été plus simple», admet la magistrate.

Face à ces tensions, les autorités

ont alors renforcé la coordination. Deux plateformes structurent désormais la planification. L'une dédiée aux chantiers de mobilité, l'autre aux interventions en sous-sol. Elles permettent d'aligner les calendriers entre acteurs (communes, SIG, services de mobilité...) et d'éviter de multiplier les ouvertures de voirie. La planification s'étend désormais sur plusieurs années, avec une volonté d'anticiper jusqu'à six à douze mois pour les entreprises. Ainsi, dans les prochains mois, plusieurs secteurs seront concernés, notamment à Rive (rue d'Italie, boulevard Helvétique, rue du Rhône), à la Servette (rue Hoffmann, avenue Wendt, avenue Louis-Casaï ou encore avenue Giuseppe-Motta), ainsi qu'à Carouge-La Praille, avec des travaux attendus dès 2027 sur la rue Jacques-Grosselin et le secteur de Pinchat.

De plus, sur le terrain, des solutions techniques sont déployées pour limiter les nuisances. Les SIG utilisent par exemple des micro-tunneliers pour poser des

conduites sans ouvrir certaines rues, ou construisent des dalles provisoires permettant de maintenir la circulation pendant les travaux. La coordination s'étend aussi aux autres réseaux: eau, gaz, électricité ou fibre, afin d'intervenir de façon groupée. «Le but n'est pas de rouvrir deux fois au même endroit», rassurent les SIG. En parallèle, la communication est renforcée à l'aide d'informations anticipées, de plans de mobilité distribués aux entreprises, de présences sur le terrain via des dispositifs mobiles (GeniVan) ou encore d'affichages expliquant les phases d'inactivité des chantiers.

Indemniser, accompagner et accepter les limites

Enfin, pour les entreprises les plus touchées, un système d'indemnisation simplifié est testé. Il repose sur une procédure à l'amiable, avec une réponse en un mois. Des «facilitateurs urbains» interviennent également pour résoudre les problèmes concrets sur le terrain. Mais les autorités le reconnaissent: «Viser le

zéro nuisance n'est pas réaliste.» Le rythme du déploiement dépendra aussi de ce qui est socialement et économiquement acceptable.

Reste que, malgré les contraintes, les RTS génèrent tout de même des retombées économiques importantes. Les 1,5 milliard d'investissements profitent largement aux entreprises locales, notamment dans le génie civil et l'ingénierie. Et, à terme, le projet promet aussi une énergie plus stable et plus durable aux Genevois (85% des clients qui ont déjà opté pour le tarif régulé l'ont jugé attractif). Bien que la rentabilité de cette infrastructure ne soit attendue qu'à partir de 2043, reflet d'un projet inscrit dans le temps long. Entre impératif climatique et contraintes économiques, Genève avance donc sur une ligne de crête. Les réseaux thermiques structurants dessinent les infrastructures de demain mais leur déploiement rappelle une réalité plus immédiate. Que toute transition a un coût et, pour l'heure, ce sont les entreprises qui en absorbent une grande partie. ■



Le ministre chinois de l'Éducation, Huai Jinpeng, en compagnie de la conseillère d'Etat vaudoise Isabelle Moret et du président de l'Académie suisse des sciences techniques, Benoît Dubuis (tout à droite), lors d'une visite au «hub d'innovation» UniverCité à Renens, le 23 mars 2026. (MARK HENLEY)

FRÉDÉRIC KOLLER

Huai Jinpeng est l'un des 205 membres permanents du 19e Comité central du Parti communiste chinois, l'instance suprême du pouvoir à Pékin. Le 23 mars, celui qui est par ailleurs ministre de l'Éducation était reçu à Berne par son homologue et président de la Confédération, Guy Parmelin, pour une visite de courtoisie axée sur le thème de la formation professionnelle. La veille, ce diplômé en informatique était de passage à l'EPFZ, et le lendemain à l'EPFL et à l'Université de Genève. Un déplacement de trois jours qui atteste de liens très développés entre la Suisse et la Chine dans le domaine académique. Mise en veilleuse durant la lutte contre le covid, cette coopération devrait être redynamisée. C'est du moins le souhait de Pékin.

Après sa rencontre avec le conseiller fédéral, Huai Jinpeng prenait la route de Renens pour visiter le «hub d'innovation» UniverCité, créé par la Fondation Inartis, où il a été accueilli par les autorités vaudoises. Après un échange de cadeaux avec la ministre de l'Économie, Isabelle Moret, le représentant du Comité central a fait un exposé devant une petite salle de représentants du monde de la recherche et de l'économie. Dans sa présentation intitulée «Haute éducation: opportunités et défis», il a fait part des ambitions chinoises en matière d'innovation, thème central du 15e plan quinquennal tout juste adopté par le parlement chinois. Son but: faire de la Chine un leader des nouvelles technologies, des sciences de la vie au quantique en passant par l'intelligence artificielle d'ici à 2035.

«Partenariat stratégique innovant»

Le progrès scientifique, selon Huai Jinpeng, a démarré en Italie, au XVIe siècle. Son centre de gravité s'est ensuite déplacé au Royaume-Uni (XVIIe), en France (XVIIIe), en Allemagne (XIXe), puis aux Etats-Unis et en Europe au XXe siècle. Le XXIe n'est pas encore déterminé. Au vu des chiffres documentant les progrès chinois (10 à 15 universités chinoises dans le top 100, selon les études), on comprend que c'est au tour de la Chine de prendre le relais. Le ministre conclut: il est temps d'insuffler une nouvelle dynamique au «partenariat stratégique innovant» établi il y a dix ans entre les deux pays. Il a ensuite visité des ateliers et laboratoires de l'incubateur de start-up durant une trentaine de minutes avant de monter dans un minibus sans

La Chine, bonne élève malgré les soupçons d'espionnage

ÉCHANGES Depuis plusieurs années, le Service de renseignement de la Confédération met en garde contre l'espionnage chinois, y compris en milieu académique. La Suisse reste pourtant très ouverte aux collaborations avec Pékin, comme en atteste la récente visite de son ministre de l'Éducation, Huai Jinpeng. Un travail d'équilibriste

prendre de question de l'unique journaliste présent. Destination? La Fédération internationale du sport universitaire à Lausanne. Changchun, dans le nord-est du pays, accueillera les prochaines Universiades d'hiver en 2027.

«La Chine se développe à une vitesse vertigineuse. On continue souvent de la percevoir comme «l'atelier du monde», alors qu'elle s'est déjà imposée comme un centre d'innovation. Elle forme aujourd'hui un vivier impressionnant de talents. Dans le seul domaine de l'ingénierie, ce sont environ 1,5 million d'ingénieurs qui sortent chaque année de ses universités, soit près de 100 fois plus qu'en Suisse», explique Benoît Dubuis, président de l'Académie suisse des sciences techniques, qui a accompagné le ministre lors de son déplacement de Renens. «Cette dynamique change profondément les équilibres en matière de recherche, de développement et de capacité d'exécution à l'échelle mondiale. Il est essentiel de soutenir et d'encadrer les échanges internationaux afin de préserver notre capacité d'innovation et de maintenir notre compétitivité.» Après le choc DeepSeek, qui atteste de la maîtrise chinoise de l'IA, entre autres, l'attrait des chercheurs chinois n'a fait que croître.

Combien sont-ils en Suisse? Selon les données de l'Office fédéral de la statistique, 3599 étudiants de nationalité chinoise (contre 3836 l'année précédente) étaient inscrits dans les universités en Suisse au cours de l'année académique 2025-2026, et 551 (contre 640 l'année précédente) dans les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques, indique le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'in-

novation (Sefri). Les chercheurs chinois s'intéressent principalement aux sciences naturelles et à l'ingénierie. «La Suisse et la Chine s'efforcent de relancer les activités d'échange qui ont diminué pendant la crise du Covid-19», indique son porte-parole, Martin Fischer. Aucune nouvelle bourse bilatérale n'a toutefois été annoncée lors de la rencontre à Berne avec Huai Jinpeng. Les hautes écoles suisses accueillent plus de 78 000 étudiants internationaux en 2024. Les Chinois sont le quatrième groupe le plus important après les Allemands, les Français et les Britanniques.

Leuba, et plusieurs représentants académiques, Huai Jinpeng a notamment pu discuter du partenariat avec l'Université Tsinghua, la plus réputée de Chine.

Cas concrets le plus souvent passés sous silence

Cette relance des échanges académiques s'inscrit pourtant dans un climat sensiblement différent de celui qui présidait à la relation bilatérale il y a une dizaine d'années. Depuis plusieurs années, le Service de renseignement de la Confédération (SRC) alerte en effet sur les risques d'espionnage qualifiés d'«élevés». «La Chine et

l'espionnage chinois. Interpellé, le Ministère public de la Confédération indique ne pas pouvoir fournir de statistiques. «Dans le domaine de l'espionnage, nous nous trouvons dans une zone de tension permanente entre les exigences de la poursuite pénale et l'intérêt public tout aussi justifié, explique son porte-parole, Maximilian Tikhomirov. Il s'agit de soupeser en tout temps chacune de ces deux revendications divergentes et partiellement contradictoires.» Et de conclure: «L'espionnage est par définition un domaine où il est particulièrement important de pouvoir garder le secret sur certaines enquêtes.» En d'autres termes, au nom de la raison d'Etat, et du maintien des relations, les cas concrets d'espionnage sont le plus souvent passés sous silence.

Travail de sensibilisation auprès des rectorats

Le SRC mène toutefois un travail de sensibilisation «en particulier dans les universités, les hautes écoles et les instituts de recherches». En 2025, une trentaine de programmes ont été menés auprès de rectorats ou de facultés. Un engagement qui se poursuit en 2026. Ce sont les hautes écoles qui sont responsables de mettre en place les mesures de sécurité adaptées. Un groupe de travail a ainsi été créé et coordonné par Swissuniversities. Un premier rapport rendu en novembre 2025 présente une stratégie nationale pour la protection des données sensibles. Il s'articule sur trois axes, explique sa porte-parole, Martina Weiss: sensibilisation, amélioration des cadres réglementaires et coordination nationale. «Ce rapport, adopté par la Conférence suisse

des hautes écoles, va être suivi de mesures de mise en œuvre. Cette approche s'appliquerait indépendamment du pays concerné.»

«L'Université de Genève demeure vigilante face aux risques d'espionnage, tout en veillant au respect de la liberté académique et de recherche», indique sa porte-parole, Luana Nasca. «L'EPFL a pris une série de mesures pour prévenir l'espionnage et l'utilisation abusive des informations dans le domaine de la cybersécurité, des contrôles d'accès des étudiants et des chercheurs invités, ainsi que des mesures de sensibilisation à ces risques au sein de notre communauté», ajoute pour sa part Corinne Feuz. L'EPFZ, fin 2024, a identifié 23 «pays à risque» pour la sécurité. Les étudiants de 17 établissements chinois font ainsi l'objet d'un contrôle renforcé en raison d'un possible usage militaire de leurs recherches.

Pas de liste noire

En 2024, un rapport d'Amnesty international indiquait par ailleurs que les étudiants chinois et leurs proches en Chine pouvaient être soumis à des menaces ou du harcèlement de la part de Pékin afin de s'assurer de leur loyauté ou pour relayer le point de vue du régime. Ce qui peut conduire à de l'autocensure. Les étudiants chinois peuvent ainsi être sollicités par leurs autorités, y compris en Suisse, pour tenir des stands de propagande, comme on a pu le voir au sein de l'ONU à Genève en marge du Conseil des droits de l'homme, ou être mobilisés contre dirigeants chinois de passage en Suisse, comme ce fut le cas lors de la venue du premier ministre Li Qiang en 2024. En 2019, l'ambassadeur de Chine en Suisse, Geng Wenbing, était pour sa part intervenu devant les étudiants chinois, au sein de l'EPFZ, à l'occasion du 70e anniversaire de la République populaire pour les inciter à «lire le rapport du président Xi Jinping au XIXe congrès du Parti. Lisez-le attentivement et aussi souvent que possible.» Huai Jinpeng a-t-il rencontré des étudiants chinois lors de son séjour? Sollicitée, l'ambassade de Chine n'a pas répondu.

«Le succès de la Suisse repose avant tout sur son ouverture et son attractivité, souligne Benoît Dubuis. Tenant compte du contexte géopolitique en évolution, la Suisse a intégré les enjeux liés à la sécurité des connaissances en privilégiant une approche fondée sur l'évaluation des risques. Elle fait ainsi le choix de ne pas établir de listes noires, mais d'analyser les situations au cas par cas. Une approche trop restrictive risquerait d'entraîner une perte d'attractivité pour les talents, de fragmenter les réseaux scientifiques et d'affaiblir durablement notre compétitivité.» Il rappelle par ailleurs que le risque d'appropriation induite de connaissances sensibles constitue «un enjeu global». Une façon de dire qu'il n'y a pas que la Chine qui espionne. C'est parfois aussi le fait de «pays amis». ■

3599

Selon les données de l'Office fédéral de la statistique, 3599 étudiants de nationalité chinoise étaient inscrits dans les universités en Suisse au cours de l'année 2025-2026.

Initiative will Vielflieger zur Kasse bitten

Für jeden Kurzstreckenflug soll eine Gebühr von mindestens 30 Franken anfallen – sogar ein HSG-Professor engagiert sich dafür

DAVID VONPLON

Die Schweiz gilt als Volk von Bahnfahrern. Man könnte allerdings ebenso gut sagen, dass sie ein Volk von Vielfliegern ist. Denn Schweizerinnen und Schweizer legen deutlich mehr Kilometer im Flugzeug zurück als im Zug: gegen 10 000 Kilometer jährlich in der Luft und rund 2500 Kilometer auf der Schiene. Ein Kurztrip nach Barcelona, London oder Kopenhagen ist für viele längst zur Normalität geworden.

Wie sehr die Lust am Fliegen gewachsen ist, zeigt auch die Statistik: 2025 verzeichneten die Flughäfen Zürich, Genf und Basel im Linien- und Charterverkehr zusammen 60 Millionen ankommende und abfliegende Passagiere. Das sind 4 Prozent mehr als im Vorjahr und ein neuer Rekord. Sogar die Werte von vor der Corona-Pandemie sind damit übertroffen.

Die grösste CO₂-Schleuder

Die boomende Fliegerei hat indes eine Schattenseite. Der Luftverkehr gehört zu den klimaschädlichsten Formen der Mobilität. Laut dem Bundesamt für Umwelt verursachte der Flugverkehr 2023 gut 5 Millionen Tonnen CO₂. Das entspricht 11 Prozent der gesamten Schweizer Treibhausgasemissionen. Da die Emissionen des Flugverkehrs in grosser Höhe anfallen, ist ihre schädliche Klimawirkung gemäss wissenschaftlichen Erkenntnissen bis zu dreimal höher.

Der Bundesrat kam aus diesem Grund 2019 zum Schluss, dass der Anteil des Flugverkehrs an den Emissionen rund 27 Prozent beträgt. Das ist mehr, als jeder andere Sektor in der Schweiz ausstösst. Dieser Anteil dürfte in den kommenden Jahren noch steigen. Denn weder geht der Flugverkehr zurück, noch zeichnet sich durch nachhaltige Treibstoffe bald eine substanzielle Entlastung ab.

Den Flugverkehr ins Visier nehmen will deshalb nun ein neues Volksbegehren, für das ab Ende April Unterschriften gesammelt werden. Die Kernforderung der Initiative: Die Schweiz soll eine Abgabe auf Flugtickets einführen. Für Kurzstreckenflüge soll diese pro Ticket mindestens 30 Franken betragen, für Langstreckenflüge gemäss Verursacherprinzip mehr. Für Flüge mit Privatjets soll eine Gebühr von mindestens 500 Franken anfallen. Die Einnahmen aus der Abgabe – gemäss den Initianten jährlich rund 1,5 Milliarden Franken – sollen mehrheitlich an die Bevölkerung zurückfliessen und zugleich den öffentlichen Verkehr stärken.

Lanciert hat die Mobilitätsbon-Initiative der Verein Umverkehr, der sich für eine ökologische Verkehrspolitik einsetzt. Dessen Co-Präsidentin, die



Hochbetrieb am Flughafen Zürich. 2025 wurden 32,6 Millionen Passagiere abgefertigt, ein neuer Rekord.

ENNIO LEANZA / KEYSTONE

grüne Nationalrätin Franziska Ryser, sagt: «Der Flugverkehr ist heute für den grössten Anteil des Klimaeffekts in der Schweiz verantwortlich. Es braucht darum neue Massnahmen, um eine grundlegende Korrektur herbeizuführen.» Schliesslich stehe auch der Flugverkehr in der Pflicht, seine Emissionen bis 2050 auf netto null zu senken.

Ryser kritisiert, dass das Fliegen heute vom Staat begünstigt werde, da weder

Mindestens zwei Drittel der Einnahmen sollen in Form von Gutscheinen für Bahn und Bus im Volk verteilt werden.

eine Mineralölsteuer noch die Mehrwertsteuer auf Kerosin erhoben würden. «Während im Schienenverkehr die Preise angehoben werden, wird der Flugverkehr künstlich verbilligt. Mit der Einführung der Flugticketabgabe wollen wir diese Marktverzerrung beseitigen.»

Laut Ryser profitierten ungefähr 90 Prozent der Bevölkerung finanziell

von der Erhebung der Abgabe: Gemäss Initiative sollen mindestens zwei Drittel der Einnahmen – etwa eine Milliarde Franken – direkt ausbezahlt werden. Damit erhielte jede Person pro Jahr 110 Franken in Form von Gutscheinen für Bahn und Bus. Das verbleibende Drittel – rund 400 bis 500 Millionen Franken – soll mehrheitlich in den internationalen Bahnverkehr fliessen, etwa in den Ausbau der Infrastruktur, ins Rollmaterial oder in Betriebsbeiträge.

Für eine vierköpfige Familie, die einmal im Jahr nach Mallorca in die Ferien fliegt, würde die Rechnung aus Sicht der Initianten trotzdem aufgehen: Sie müsste zwar viermal 30 Franken für die Flugticketabgabe bezahlen, erhielte jedoch vier Mobilitätsgutscheine von je 110 Franken. «Unter dem Strich resultiert für den Haushalt ein Plus von 320 Franken pro Jahr», sagt Ryser. Das Nachsehen hätten dagegen jene 10 Prozent, die sehr viel fliegen – beruflich oder privat.

Die Initianten stützen sich bei diesen Berechnungen auf Zahlen des Bundes, der 2021 mit dem CO₂-Gesetz eine Flugticketabgabe in ähnlicher Höhe einführen wollte. Die Vorlage scheiterte damals knapp an der Urne. Gemäss den Nachwahlbefragungen zählte die Flugticketabgabe jedoch nicht zu den Hauptgründen für die Ablehnung. Eine repräsentative Umfrage von GfS Bern ergab

ein Jahr nach der Abstimmung, dass rund 70 Prozent der Bevölkerung eine Flugticketabgabe befürwortet hätten.

Im Parlament waren Vorstösse für eine Flugticketabgabe oder eine Besteuerung von Kerosin stets chancenlos. Namentlich Verkehrsminister Albert Rösti lehnt eine solche Abgabe ab. Er befürchtet, dass Schweizer Fluggesellschaften gegenüber der ausländischen Konkurrenz benachteiligt würden, falls die Schweiz im Alleingang solche Massnahmen einführt. Der Bundesrat orientiert sich an der EU: Seit 2025 gilt eine Beimischpflicht für nachhaltige Treibstoffe. Deren Anteil soll bis 2050 schrittweise von heute 2 auf 70 Prozent erhöht werden. Auch das werde sich nach und nach auf die Ticketpreise auswirken, argumentiert Rösti.

«Ein urliberales Anliegen»

Für die Initiative engagieren sich neben dem Verein Umverkehr, dem Verkehrsclub der Schweiz sowie SP und Grüne auch Exponenten, die nicht aus dem links-grünen Lager stammen. Im Komitee sitzen etwa die Mitte-Nationalrätin Priska Wismer-Felder und die GLP-Nationalrätin Kathrin Bertschy. Auch Rolf Wüstenhagen, Professor für Management erneuerbarer Energien an der Universität St. Gallen, unterstützt

das Volksbegehren. «Beim Fliegen sind die Auswirkungen auf Klima und Umwelt heute nicht eingepreist», sagt der Ökonom. «Mit der Abgabe wird Kostenwahrheit hergestellt. Das ist ein urliberales Anliegen.»

Wie gross die Lenkungswirkung einer solchen Abgabe wäre, hängt laut Wüstenhagen stark davon ab, wie das Parlament die Initiative konkret ausgestaltet. Im Initiativtext seien lediglich Mindesthöhen für die Abgabe festgelegt. Tendenziell gelte: Je höher die Abgabe angesetzt werde, desto grösser sei der Klimaeffekt.

Für das gescheiterte CO₂-Gesetz berechnete der ETH-Professor Philippe Thalmann 2021 in einer Studie, wie stark sich die Treibhausgasemissionen durch die Einführung einer Flugticketabgabe reduzieren liessen. Er kam zu dem Schluss, dass sich die Passagierzahlen um bis zu 21 Prozent verringern liessen, was eine Reduktion der Treibhausgasemissionen um 16 Prozent bewirken würde.

Eine starke Wirkung

«Das ist ein beträchtlicher Klimaeffekt für eine einzelne Massnahme», betont Wüstenhagen. «Im Mobilitätsbereich gibt es kaum eine andere Einzelmassnahme, die eine so starke Wirkung entfaltet.» Würde zudem ein Teil der Einnahmen in den Ausbau des internationalen Schienenverkehrs investiert, stiegen laut Wüstenhagen die Chancen, dass mehr Passagiere vom Flugzeug auf die Bahn umstiegen. «Die hohe Auslastung der Züge von Zürich nach Paris zeigt, dass die Bahn eine Alternative zum Flugzeug sein kann.»

Wie hoch die Abgabe angesetzt werden müsste, um die realen Klimakosten des Fliegens abzubilden, ist in der Forschung umstritten. Je nachdem, wie stark künftige Klimaschäden diskontiert werden, variieren die Schätzungen deutlich. Im EU-Emissionshandel beträgt der Preis pro Tonne CO₂ derzeit etwa 70 Franken. Aktuelle US-Studien hingegen veranschlagen die gesellschaftlichen Kosten pro Tonne auf 145 bis 220 Franken. Für einen Hin- und Rückflug von Zürich nach London in der Economyklasse – bei dem der CO₂-Ausstoss pro Passagier laut Myclimate 0,42 Tonnen beträgt – müsste die Abgabe je nach Berechnung rund 30 Franken oder 60 bis 90 Franken betragen.

Fliegen sei in den vergangenen Jahren für viele Menschen zur Selbstverständlichkeit geworden, sagt Wüstenhagen. Die Mobilitätsbon-Initiative könne deshalb nicht nur eine Lenkungswirkung entfalten, sondern auch das Problembewusstsein schärfen. In einer Zeit, in der die Internationale Energieagentur vor einer Treibstoffknappheit warne, gelte das erst recht.